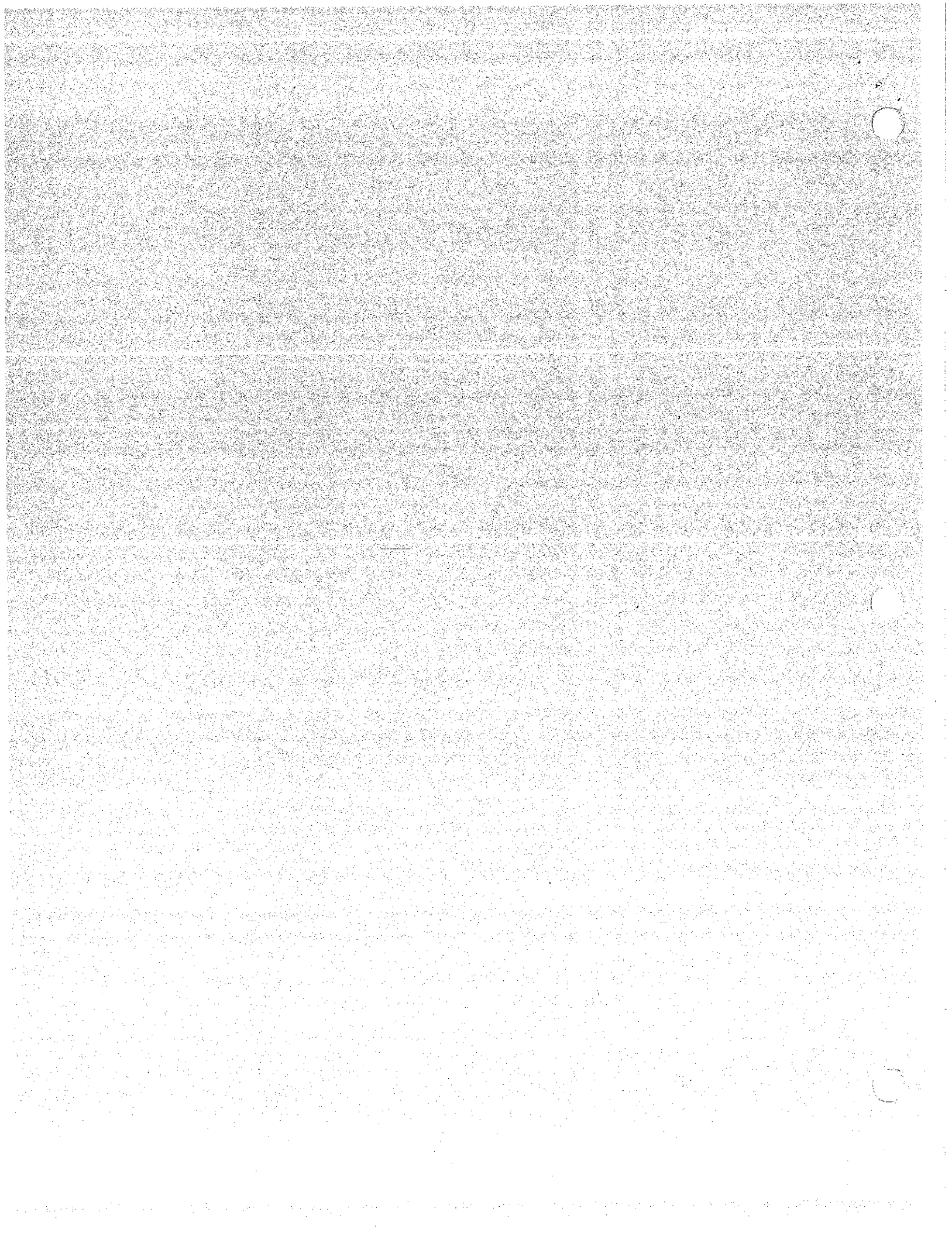


16 oct  
2019





Séance du conseil d'établissement

Le mercredi 16 octobre 2019, 19 h à 21 h

Kino Métivier   
Anne-Josée Meunier   
François Turcotte   
Placidia Birimba   
Denis Leblanc   
Audrey Santerre

Stéphanie Beaurivage   
Catherine Duquette   
Vicky Pouliot   
Sébastien Olivier   
Zariyatou Diallo

Procès-verbal

<b>1. Ouverture de la séance</b> La séance a commencé à 19 h.
<b>2. Vérification du quorum</b> La rencontre peut commencer, il y a quorum.
<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> L'adoption de l'ordre du jour est proposée par François Turcotte et secondée par
<b>4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 9 octobre</b> L'adoption avec modifications du procès-verbal est proposée par Sébastien Olivier et secondée par Audrey Santerre.
<b>5. Suivi au procès-verbal</b> Pas de suivi.
<b>Consultation</b>
<b>6. Question du public</b> Pas de public.
<b>7. Élection de la présidence et du secrétaire</b> Le président du CE pour cette année 2019-2020 sera M. Sébastien Olivier et la secrétaire sera Mme Catherine Duquette.

S.O.



**8. Dénonciation d'intérêt pour signature**

Chaque membre est appelé à signer une dénonciation d'intérêt.

**9. Proposition du calendrier de rencontre du conseil d'établissement**

Les rencontres proposées sont les mercredis soirs. Mme Placida Birimba propose l'adoption. Mme Catherine Duquette appuie.

**Information**

**10. Règles de régies internes**

Mis à part quelques détails reliés à l'usage du féminin et du masculin. Le document sera relu par Mme Cimon, secrétaire de l'école.

En lien avec le point « Proposition », une modification est proposée : la proposition devra être appuyée.

En lien avec le point « Consultation par courriel », M. Métivier encourage les membres à « répondre à tous » lors de ces discussions via courriel.

M. Métivier précise qu'une proposition votée en conseil d'établissement ne signifie pas nécessairement que celle-ci devient légale.

Mme Audrey Santerre-Crête propose et Camille Ferland appuie.

**11. Sorties éducatives**

Les sorties doivent être approuvées par 80% des parents. Selon les nouvelles directives du Ministère, 30\$ sont attribués à chaque élève et les sorties choisies doivent faire partie du répertoire « Culture et éducation ».

Un autre budget, nommé « École inspirante » sert à financer les activités parascolaires offertes à l'école.

Chaque projet de sorties (par niveau scolaire) est consulté avant de passer au vote. Proposé par M. François Turcotte, appuyé par Mme Anne-Josée Meunier.

**12. Retour sur l'assemblée générale**

M. Sébastien Olivier félicite les membres élus. Une belle mobilisation est remarquée de la part des parents. Le taux de participation à cette assemblée est remarquable. La formule « service de garde » est à conserver afin de favoriser la participation des parents.



Mme Audrey Santerre évoque l'intérêt de plusieurs parents pour s'impliquer, notamment dans le cadre de l'OPP.

### 13. Choix d'un représentant de la communauté

M. Sébastien Olivier propose Mme Camille Ferland, directrice de la Maison des Enfants de Saint-Roch. Audrey Santerre-Crete appuie.

Mme Audrey Santerre-Crete propose l'Engrenage Saint-Roch et M. Sébastien Olivier appuie.

### 14. Nouveau projet éducatif

La version acheminée à la Commission scolaire est présentée aux membres. De légères modifications sont proposées :

À la page 1, retrait des mots « dans un quartier ».

À la page 2, il est proposé de retirer le mot « tolérance » pour le remplacer par « inclusion ».

À la page 3, afin de faciliter la compréhension, l'acronyme « EHDAA » devrait être expliqué.

### 15. Sujets spéciaux que l'on désire traiter comme CE en 2019-2020

Étant donné l'intérêt et la mobilisation des parents du quartier, Mme Santerre-Crête suggère de faire la promotion des séances du CE (séances publiques) et de mettre en place un OPP pour l'école. La page Facebook de l'école sera utilisée à cette fin. Le point « Mobilisation des parents » sera au prochain ordre du jour du CÉ.

Mme Santerre-Crête souhaite discuter des coupures éducatives ayant eu lieu dans l'école et des aspects en lien avec les calculs de l'indice de milieu socio-économique.

M. Métivier présentera un portrait de la situation lors d'une prochaine rencontre.

Mme Anne-Josée Meunier souhaite qu'un suivi soit fait concernant les impacts des modifications en lien avec les Commissions scolaires qui seront transformées en centres de service. M. Métivier informera les membres au fur et à mesure que des informations seront disponibles.

Mme Santerre-Crête propose qu'un suivi soit fait également concernant l'aide alimentaire fournie aux élèves.

### 16. Dépôt du document : Le conseil d'établissement, le fonctionnement de base

Document à consulter dans le courriel acheminé aux membres. Chacun est invité à en prendre connaissance afin de bien connaître les fonctions et pouvoirs de chacun.

### 17. Mot de la présidence

Le président remercie les membres de leur confiance et souhaite que l'on travaille en collégialité.



**18. Mot de la direction**

M. Métivier tient à souligner la flexibilité de l'équipe-école. Mme Mélanie Paré et Mme Sonya Baril ont pris la relève pendant son absence. Il tient à les féliciter pour leur travail.

Une soumission est à l'étude concernant le financement de la cour d'école pour de nouveaux aménagements. De nouvelles lignes seront tracées sur la cour. Il est aussi question de la mise en place d'un petit terrain synthétique et d'une zone de basket. Une autre demande servira à obtenir un financement pour le volet « jardin ».

**19. Mot de représentant au comité de parent**

M. Patry : importance de travailler en collaboration.

**20. Mot des membres du personnel**

Ce fut une grosse rentrée, avec les nombreuses rénovations, les locaux modulaires, etc. Quelques ajustements ont été nécessaires, mais l'année est bien démarrée.

**21. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Camille Ferland informe de la reprise des activités à la Maison des enfants (aide aux devoirs, activités du samedi, philosophie les mercredis midis). Une grande fête d'Halloween est en préparation par l'organisme L'Engrenage. Une collecte de costumes est en cours.

**22. Fermeture de la séance**

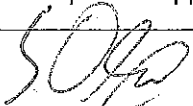
La séance est levée à 20h55. M. François Turcotte propose la levée de l'assemblée. Mme Audrey Santerre-Crête appuie la proposition.

**Autres sujets**

Facebook « parenthèse » (information) : Dans la prochaine communication aux parents, les parents seront encouragés à visiter la page Facebook.

Club des petits déjeuners (consultation) : une enveloppe de 12 000\$ avait été réservée pour acheter des collations aux enfants. Depuis, le « Club du choix du Président » a offert une commandite de 4000\$. Le club des petits déjeuners fournit des gratuités également. De plus, de l'argent supplémentaire a été octroyé de la part du Ministère (Mesure « petit déjeuner »). Financement annuel de 216\$/ élève inscrit, sous forme de déjeuner complet.

Proposé et appuyé à l'unanimité.

  
Sébastien Olivier  
Président du CE

## Analyse de l'environnement interne et externe

L'école primaire des Berges est située sur la rue Prince-Édouard, en bordure de la rivière Saint-Charles, dans le quartier St-Roch, à Québec. Le quartier a vécu une revitalisation au début des années 2000. Plusieurs édifices de ce centre urbain ont été rénovés et plusieurs entreprises y ont maintenant pignon sur rue. De plus, l'école avoisine plusieurs institutions culturelles et est à proximité de la piste cyclable menant au Vieux-Port de Québec. Bien qu'on observe un phénomène de gentrification du quartier, l'école des Berges reste, pour le moment, une école de milieu populaire dans un quartier ayant un indice de milieu socio économique (IMSE) de rang décile 7. La situation géographique de l'école favorise donc l'accessibilité à des ressources culturelles diversifiées et à des aménagements récréatifs extérieurs (piscine, parcs, etc.).

En 2018-2019, elle regroupe

- 17 classes au secteur régulier, de la maternelle 4 ans à la sixième année provenant du quartier;
- 4 classes de concentration sportive et artistique (CSA), qui accueillent 79 jeunes de l'ensemble de la région de Québec, dont 22% provenant de la Basse-Ville de Québec;
- Une classe d'accueil composée d'élèves allophones de 8 à 13 ans. Ils sont issus de l'immigration, présentent un écart d'apprentissage important et suivent des cours de francisation à temps plein.

Près de 245 élèves fréquentent assidûment le service de garde. Sa fréquentation est en constante augmentation (188% depuis 2014). Cela génère de nombreux défis logistiques par rapport au recrutement de personnel et l'utilisation des locaux.

L'école des Berges a la chance de compter sur de nombreux partenaires communautaires afin de bien soutenir notre clientèle régulière. Plusieurs élèves du quartier fréquentent la Maison des enfants de St-Roch et le projet 180. Ces organismes communautaires situés près de l'école offrent aux enfants un service d'aide aux devoirs et diverses activités gratuites ou à prix modique.

D'autres organismes communautaires sont aussi de précieux partenaires tels que la Fondation Petit bonheur d'école, l'Entraide St-Roch, le Centre Durocher, le Patro Laval, le Grand Défi Pierre Lavoie, le Club des petits déjeuners, le Pignon bleu, le YMCA, la ville de Québec, l'Association des Grands frères et grandes sœurs, Mieux vivre St-Roch, le Centre Multiethnique de Québec, Motivaction jeunesse, Fusion jeunesse et divers commerçants qui nous supportent financièrement et/ou en service dans divers projets et activités.

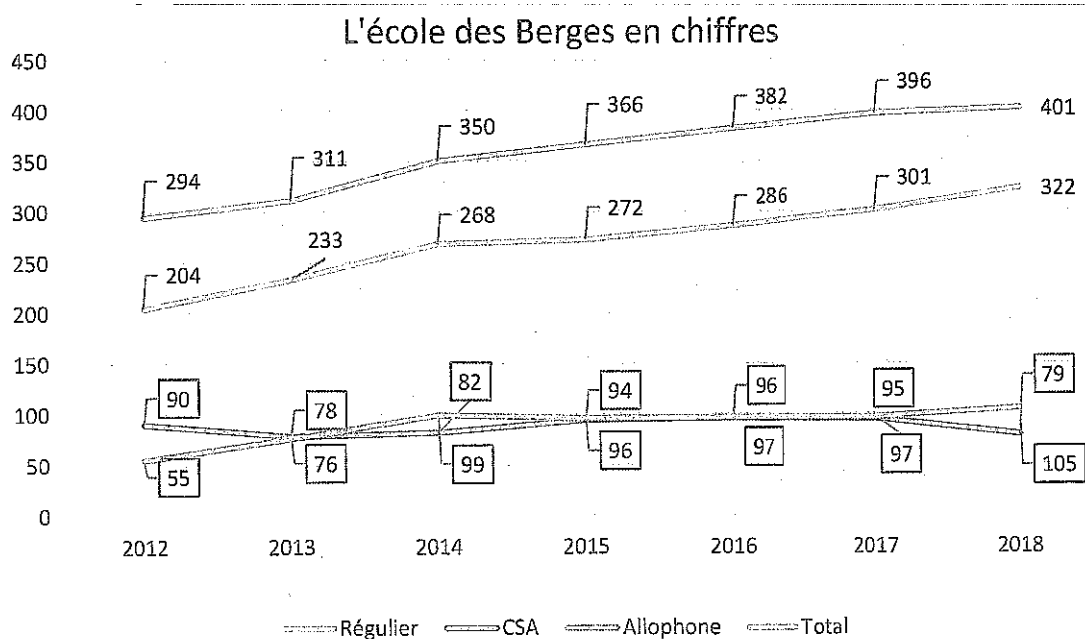




La clientèle scolaire est composée d'un nombre considérable d'immigrants. Nos statistiques compilées sur le profil ethnique des enfants fréquentant notre école indiquent une augmentation marquée d'élèves allophones depuis 2012. Il s'agit là d'une réalité avec laquelle on doit adapter nos pratiques pédagogiques dans un souci de réussite éducative pour tous.

Les élèves de l'école des Berges viennent de 22 pays différents et on y totalise 23 langues ou dialectes. Il s'agit d'une belle richesse et d'une fierté qui fait de notre école un milieu de mixité et de tolérance.

L'école vit avec une croissance démographique importante dans les dernières années. On peut constater, sur le prochain graphique, la progression de la clientèle depuis 2012.



Les familles allophones viennent s'établir dans notre quartier, à leur arrivée au pays, en raison de notre proximité avec le Centre Multiethnique et la présence de nombreux logements sociaux. Plusieurs d'entre eux déménagent après 2 ou 3 ans hors du secteur de notre école. Nous constatons que le nombre d'élèves allophones est constant depuis 5 ans, mais qu'une proportion importante de ces élèves se renouvelle chaque année. Les élèves arrivent et quittent à tout moment au cours de l'année scolaire.

En 2016, les classes d'adaptation scolaire destinées aux élèves du territoire de notre commission scolaire, pour élèves en difficultés d'apprentissage, ont dû être relocalisées étant donné le manque de locaux généré par l'augmentation de la clientèle de quartier que vivait notre école.



Depuis 2016, la concentration sportive et artistique a effectué un virage important. Puisque certaines commissions scolaires refusent d'accorder l'entente de scolarisation, l'école des Berges a ajouté plusieurs disciplines afin d'attirer une nouvelle clientèle. Le CSA accueille maintenant 15 disciplines et une proportion beaucoup plus importante provient du territoire de la commission scolaire de la Capitale (65%).

- 27% des élèves du régulier ont un plan d'intervention actif
- 2% de nouveaux élèves inscrits annuellement
- 6% d'élèves du régulier ont une cote de difficulté EHDAA



## Nos valeurs

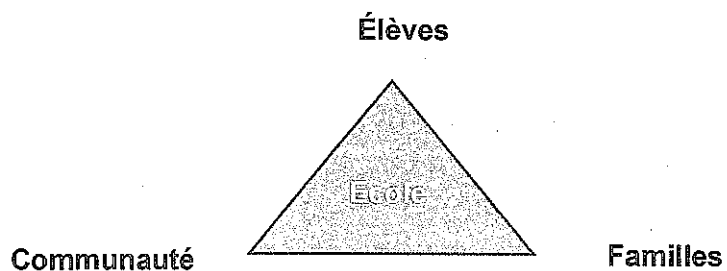
Le RESPECT qui s'exprime par :

- L'esprit d'ouverture;
- L'acceptation des différences.

La PERSÉVÉRANCE qui s'exprime par :

- Le sens de l'effort;
- L'autonomie;
- Le dépassement de soi.

La COLLABORATION





**Enjeu 1 : La réussite pour tous les élèves****Orientation 1 : Agir ensemble pour la réussite de nos élèves**

<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cible</b>
<b>1.1 Contribuer à maintenir et rehausser les compétences en littératie.</b>	Augmenter le taux de réussite à la fin de chacun des cycles en français lecture et écriture.	
	Augmenter le taux de réussite aux épreuves ministérielles de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année en français.	
	Diminuer le taux d'élèves dans la zone à risque (70% et moins) en français lecture et écriture.	
<b>1.2 Contribuer à maintenir et rehausser les compétences en numératie.</b>	Augmenter le taux de réussite à la fin de chacun des cycles dans les compétences raisonner et résoudre.	
	Augmenter le taux de réussite aux épreuves ministérielles de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année en mathématique.	
	Diminuer le taux d'élèves dans la zone à risque (70% et moins) dans les compétences raisonner et résoudre.	
<b>1.3 Contribuer à l'intégration des élèves allophones.</b>	Faire un suivi des élèves de francisation intégrés en classe régulière qui passent d'un bulletin allophone à un bulletin régulier.	
	Faire un suivi des élèves de francisation en classe d'accueil qui sont intégrés en classe régulière.	





<b>Enjeu 2 : Numérique au service de l'apprentissage</b>		
<b>Orientation 2 : Augmenter les compétences numériques</b>		
<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cible</b>
<b>2.1 Développer la compétence dans l'intégration du numérique en classe.</b>	Chaque niveau fait vivre au moins un projet numérique en classe.	
<b>2.2 Favoriser l'accompagnement du personnel dans l'appropriation du numérique à des fins pédagogiques.</b>	Augmenter le sentiment d'efficacité des enseignants envers le numérique.	

<b>Enjeu 3 : Bien-être physique et psychologique des élèves</b>		
<b>Orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire</b>		
<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cible</b>
<b>3.1 Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école.</b>	Proportion des élèves qui affirment se sentir en sécurité à l'école dans le cadre du questionnaire école.	
<b>3.2 Tendre vers le 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves.*</b>	Offrir au moins 15 minutes d'activité par jour sur du temps de classe.	

\*Nous sommes en attente des encadrements légaux entourant les récréations de 20 minutes pour préciser et ajuster nos objectifs et nos cibles.

#### **Réflexions**

Ménage dans l'école

Parascolaire

Communication avec les familles

Devoirs

Sécurité de la cour



Informatique





Commission  
scolaire de  
la Capitale

## Projet de calendrier de rencontres

### Conseil d'établissement

2019-2020

16 octobre 2019

11 décembre 2019

5 février 2020

8 avril 2020

20 mai 2020

3 juin 2020

École des Berges  
510, rue Prince-Édouard,  
Québec (QC) G1KN 2N7  
TÉLÉPHONE : 418 686-4040 #4048  
TÉLÉCOPIEUR : 418 525-6154  
[ecole.desberges@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.desberges@cscapitale.qc.ca)





**Convocation à la séance du conseil d'établissement**

**Le mercredi 16 octobre 2019, 19h à 21h**

- Veuillez lire les documents joints et reçus et les apporter.
- Veuillez nous informer si vous prévoyez être absent en téléphonant au secrétariat de l'école :

Madame Dominique Cimon : (418) 686-4040 poste 4048

**Ordre du jour**

	Documents Joints/reçus
01. Ouverture de la séance	X
02. Vérification du quorum	
03. Lecture et acceptation de l'ordre du jour	X
04. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2019	X
05. Suivi au procès-verbal	
06. Questions du public	
<b>Consultation</b>	
07. Élection de la présidence et du secrétaire	
08. Dénonciation d'intérêt pour signature	X
09. Proposition du calendrier de rencontre du conseil d'établissement	
10. Règles de régies internes	X
11. Sorties éducatives	X
12. Retour sur l'assemblée générale	X
13. Choix d'un représentant de la communauté	
14. Nouveau projet éducatif	
15. Sujets spéciaux que l'on désire traiter comme CE en 2019-2020	
<b>Information</b>	
16. Dépôt du document : Le conseil d'établissement, le fonctionnement de base	X
17. Mot de la présidence	
18. Mot de la direction	
19. Mot du représentant au comité de parent	
20. Mot des membres du personnel	
21. Fermeture de la séance	

2



# Régie interne du conseil d'établissement

## École des Berges

<p>position du conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cinq parents d'élèves</li> <li>➤ Cinq membres du personnel de l'école dont deux enseignants, un représentant du personnel professionnel non enseignant, un représentant du personnel de soutien et un représentant du service de garde;</li> <li>➤ Deux membres de la communauté.</li> <li>➤ Chaque catégorie de membre peut s'élire un substitut en cas de d'absence prolongée ou d'un départ d'un membre.</li> </ul>
<p>Rôle et fonction au conseil</p>	<p>Le président dirige les séances du conseil. Le mandat du président est d'une durée d'un an.</p> <p>La direction agit en tant que secrétaire ou désigne une personne pour le faire d'assemblée. La personne qui agit comme secrétaire rédige le procès-verbal des délibérations du conseil d'établissement.</p> <p>Le représentant au comité de parents est élu par les parents, lors de l'assemblée générale annuelle des parents. Il représente les parents de l'école au comité de parents de la commission scolaire. L'assemblée doit aussi élire un substitut à ce poste.</p> <p>La direction participe aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote.</p> <p>Tout commissaire peut participer aux séances du conseil d'établissement si il exécute un mandat qui lui est confié en application du paragraphe 4 de l'article 176.1, mais sans droit de vote.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient élus ou nommés de nouveau ou remplacés. L'assemblée générale peut aussi élire un parent à titre de substitut afin de remplacer un membre parent qui donnerait sa démission au cours de l'année.</p>
<p>Durée du mandat</p>	<p>Les mandats des parents sont de deux ans. Tous les postes sont renouvelables si les personnes sont réélues par leur groupe d'origine.</p>
<p>Remplacement</p>	<p>L'article 55 de la LIP : chaque groupe doit pourvoir au remplacement d'un membre qui quitte son poste. En ce qui concerne les représentants de la communauté, il appartient au conseil d'établissement de pourvoir au poste devenu vacant.</p>
<p>Absences répétées</p>	<p>Après deux absences non motivées pendant le mandat de 2 ans, dans le cas d'un membre qui n'est pas un membre du personnel, il est indiqué que la présidence rencontre cette personne pour connaître ses intentions et lui rappelle son engagement. Le membre décide alors s'il poursuit ou non. Le président pourra, lors d'une absence subséquente, non motivée, demander la démission du membre. Dans le cas d'un membre du personnel, la direction rencontre cette personne pour connaître ses intentions et lui rappelle son engagement. Le membre décide s'il poursuit ou non. La direction pourra lors d'une absence subséquente, non motivée, demander la démission de ce membre.</p>
<p>Sortes de séances</p>	<p>Il existe trois sortes de séances :</p> <p><b>Ordinaires</b> :(celles prévues au calendrier des réunions)</p> <p><b>Extraordinaires</b> :(celles non planifiées. Elles portent généralement sur un seul sujet).</p> <p><b>Ajournement</b> : Pour remplacer ou pour compléter une séance annulée ou ajournée faute de quorum.</p>
<p>Caractère des séances</p>	<p>Il existe trois types de caractères pour une séance :</p> <p>Une séance <b>publique</b>,</p> <p>Une séance à huis clos pour étudier tout sujet qui peut causer un préjudice à une personne. Il faut revenir en public pour la prise de décision.</p> <p>Une séance <b>privée</b> qui est en fait une séance de travail. Aucune décision ne peut y être prise. Elles peuvent être préparées en privé, mais la décision devra se prendre en public.</p>
<p>Quorum</p>	<p>L'article 61 de la LIP impose un double quorum. Les deux doivent être constatés pour débiter l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ La moitié des parents du CÉ,</li> <li>◦ La majorité des membres en poste.</li> </ul>
<p>Absence de quorum</p>	<p>En absence de quorum, les gens peuvent attendre 15 minutes avant de fixer une date pour une reprise de cette réunion.</p> <p>Lorsqu'il y a perte de quorum pendant une réunion, on convient d'une date à laquelle le CÉ reprendra ses travaux. S'il y a quorum pour tenir cette</p>



	nouvelle rencontre, le CÉ pourra compléter les travaux prévus à l'ordre du jour.
<b>Levée de la séance</b>	La levée de la séance est proposée par le président quand l'ordre du jour est épuisé ou quand il y a perte de quorum pendant une séance.
<b>Durée normale d'une réunion</b>	Elle ne doit pas excéder 3 heures.
<b>Convocation</b>	Pour une séance ordinaire, une convocation doit parvenir aux membres dans un délai raisonnable d'au moins quatre jours ouvrables. Dans le cas d'une séance extraordinaire, un délai de 48 heures ouvrables est raisonnable. Elle doit être accompagnée d'un projet d'ordre du jour et des documents pertinents.
<b>Fonctions du président</b>	Il dirige les travaux du conseil, maintient l'ordre et le décorum. Toutes les questions lui sont adressées et il demande, s'il y a lieu, à la direction d'y répondre. Il signe les documents officiels du CÉ. Il contresigne les procès-verbaux du CÉ. Il prépare l'ordre du jour avec la direction. Il est le seul membre du CÉ à pouvoir s'exprimer au nom du CÉ. Il représente le CÉ auprès de la commission scolaire. Il peut convoquer une séance extraordinaire. Il préside l'assemblée générale des parents.
<b>Vote prépondérant du la président</b>	Il doit exercer son vote prépondérant en cas d'égalité des votes (article 63, de la LIP). Il vote d'abord et constatant l'égalité, il exerce un deuxième droit de vote.
<b>Absence du président</b>	En cas d'absence du président, les membres du CÉ choisissent une personne pour présider temporairement le CÉ. Cette personne doit être issue du groupe des parents au CÉ.
<b>Proposition</b>	La LIP donne souvent à la direction, le mandat de proposer la documentation qui sera discutée au CÉ. Cependant, au moment de passer au vote, la proposition de la résolution soumise au vote doit être faite par un des membres en poste et présent au CÉ. La proposition n'a pas besoin d'être appuyée.
<b>Droit strict à la liberté de parole</b>	Tout membre du CÉ a un droit strict à la liberté de parole. Il a le droit de soumettre ses propositions, de les discuter et d'exiger un vote sans que l'on puisse porter atteinte à ce droit. Cependant, il devra se soumettre aux règles et procédures établies par la Régie interne et respecter l'autorité de la présidence.
<b>Assentiment du président</b>	Toute personne membre du CÉ ou invitée à la table du CÉ qui souhaite prendre la parole doit d'abord obtenir l'assentiment du président.
<b>Amendements à une proposition</b>	On doit d'abord régler le cas de l'amendement. S'il est accepté, il vient modifier la proposition principale. On reprend alors le débat sur la base de cette nouvelle proposition. Si l'amendement est battu, on revient au débat sur la proposition principale.
<b>te</b>	Normalement le vote se prend à main levée. Cependant, sur demande, et avec l'assentiment d'une majorité des membres, le président pourra demander un vote secret.
<b>Dissidence</b>	Lorsqu'un membre demande que l'on inscrive sa dissidence, on l'ajoute au 2 préambule de la résolution.
<b>Dénonciation d'intérêts</b>	Un membre peut s'abstenir de voter et demander que son abstention soit mentionnée au préambule de la résolution pour des raisons de conflit d'intérêts.
<b>Mention au registre des délibérations</b>	Lorsqu'une résolution est amendée ou rescindée, une mention est inscrite de façon manuscrite dans la marge de gauche du procès-verbal et initialisée par le secrétaire et le président. Un lien est fait avec le numéro de la résolution qui est venu modifier cette ancienne résolution.
<b>Question du public</b>	La présidente invite les gens du public à poser les questions qui les intéressent. Elle prend acte des questions d'un intervenant avant de permettre au directeur ou à une autre personne de répondre. Elle évite le débat puisqu'il s'agit d'une période de questions. La présidente partage le temps prévu entre les personnes qui désirent prendre la parole. Il peut convenir, avec l'accord du CÉ, d'allonger un peu cette période si cela s'avérait nécessaire.



<b>Débat</b>	Les débats doivent se faire dans le respect des personnes et de leurs idées.
<b>Point d'ordre</b>	Si les débats s'enlisent ou si cela devient un affrontement entre deux personnes, un membre du CÉ peut demander un point d'ordre. Cela obligera le président à demander un retour au décorum.
<b>Demander le vote</b>	Un membre du CÉ peut demander le vote s'il croit que tout ce qu'il y avait à dire sur un sujet l'a été. Le droit de le demander s'applique peu importe le temps restant pour le débat. Le président laisse habituellement la dernière intervention se compléter avant de demander qui propose la résolution soumise au vote des membres du CÉ.
<b>Solidarité décisionnelle</b>	Une fois une décision prise par vote, les membres doivent être solidaires de la décision. Elle est unanime ou majoritaire et un membre peut demander d'inscrire sa dissidence. Cependant dans les échanges publics, tous doivent véhiculer les décisions du conseil.
<b>Consultation par courriel</b>	Lors d'une situation qui nécessite que les membres du C.É. soient consultés entre deux réunions du C.É., il est possible de tenir une consultation via le courriel. À ce moment, une proposition est expédiée aux membres et un délai est fixé pour un retour de consultation. Il est possible d'émettre une nuance ou de poser une question en utilisant la fonction «répondre à tous». Dans le cas où une consultation ne semble pas faire l'unanimité, il sera convenu entre la direction et le président de reporter la consultation à la prochaine séance afin de permettre de discuter du sujet avant de prendre une décision. Une fois le vote tenu par courriel, la proposition devra être amenée à la séance suivante du conseil afin d'être proposée et de se voir attribuer un numéro de résolution par la même occasion.

Adopté par le Conseil d'établissement le \_\_\_\_\_

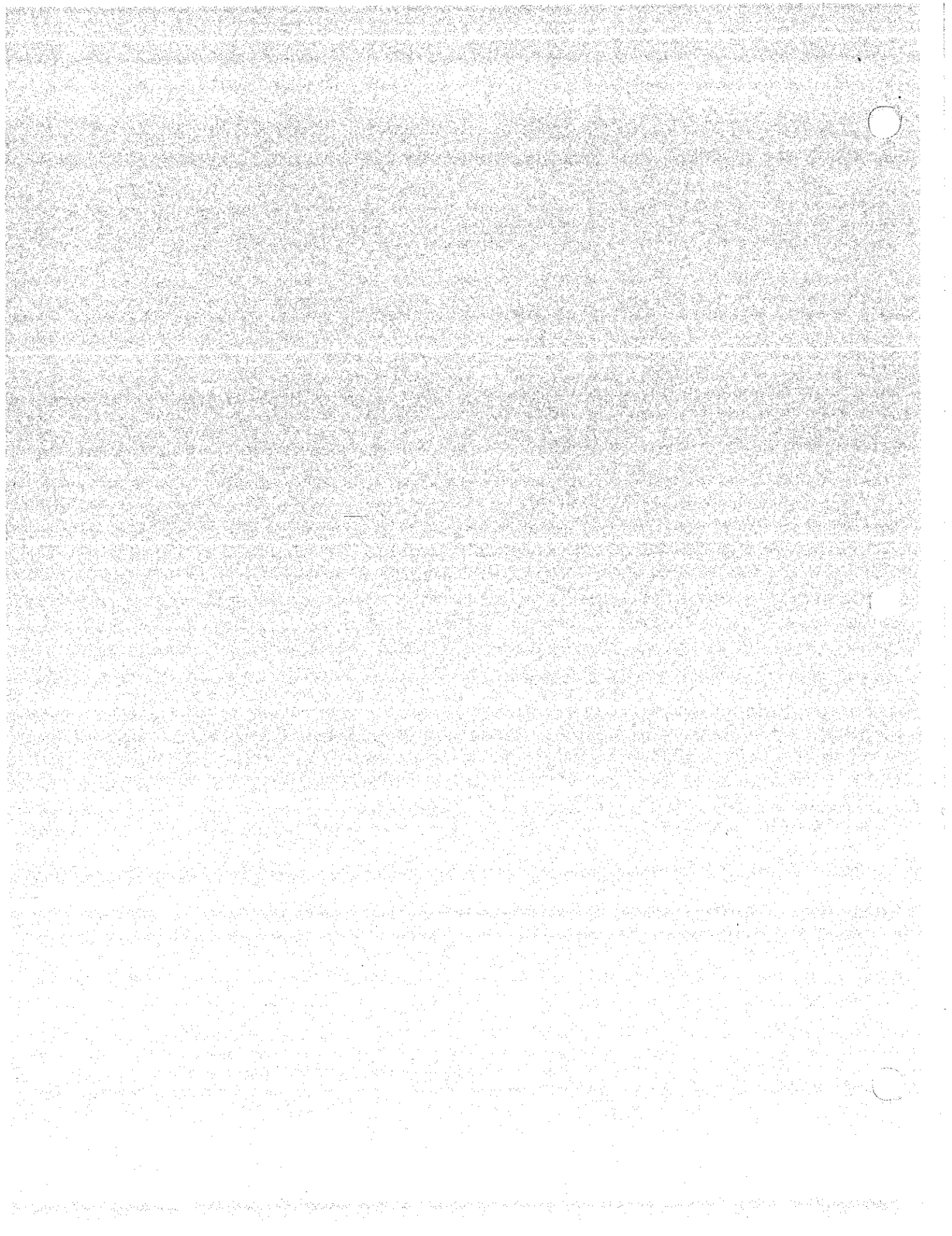
No. de résolution : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Direction



11  
Dec  
2019







Séance du conseil d'établissement

Le mercredi 11 décembre 2019, 19 h à 21 h

Kino Métivier	<input checked="" type="checkbox"/>	Stéphanie Beurivage	<input checked="" type="checkbox"/>
Anne-Josée Meunier	<input checked="" type="checkbox"/>	Catherine Duquette	<input checked="" type="checkbox"/>
François Turcotte	<input checked="" type="checkbox"/>	Vicky Pouliot	<input checked="" type="checkbox"/>
Placidia Birimba	<input type="checkbox"/>	Sébastien Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>
Denis Leblanc	<input checked="" type="checkbox"/>	Zariyatou Diallo	<input checked="" type="checkbox"/>
Audrey Santerre	<input checked="" type="checkbox"/>	Organisme L'Engrenage	<input checked="" type="checkbox"/>
Maison des enfants	<input type="checkbox"/>		

Procès-verbal

<p><b>1. Ouverture de la séance</b></p> <p>M. Sébastien souhaite la bienvenue à l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée se présente.</p>
<p><b>2. Vérification du quorum</b></p> <p>Le quorum est respecté.</p>
<p><b>3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</b></p> <p>Proposé par M. Denis Leblanc et secondé par Mme Vicky Pouliot.</p>
<p><b>4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 9 octobre</b></p> <p>Au point 3, ajout de la personne qui a appuyé le procès-verbal : Mme Audrey Santerre-Crete M. François Turcotte propose l'adoption du procès-verbal. Mme Audrey Santerre-Crete appuie.</p>
<p><b>5. Suivi au procès-verbal</b></p> <p><b>Point 18</b> : la caisse populaire fournira 20 000\$ pour le financement de la cour d'école. Les projets envisagés sont la piste d'hébertisme et un terrain de basket ball.</p> <p><b>Club des petits déjeuners</b> : la demande a été déposée. Comme l'école est un milieu 7, leur participation n'est pas possible. Le Pignon Bleu continue son partenariat avec l'école des Berges. Les collations sont donc maintenues à l'école des Berges.</p>

50.



## Consultation

### 6. Sorties éducatives

Deux principes doivent être respectés : chaque enfant a droit à un minimum de 2 sorties par année. Un montant de 30\$ est alloué à chaque élève de l'école pour ces sorties. Ces sorties doivent faire partie du répertoire culturel. Les règles se sont assouplies. L'équipe-enseignante s'ajuste au fur et à mesure que les informations leur parviennent.

Une révision de la planification des sorties a été effectuée afin d'assurer la conformité aux critères. Quelques enseignant.e.s seront invité.e.s à ajouter une sortie culturelle à leur planification de sorties éducatives.

M. Denis Leblanc propose l'adoption du projet de sorties éducatives. Mme Zariyatou Diallo appuie.

### 7. Consultation sur l'offre d'un parcours complet de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire aux élèves de bassin de l'école Cardinal-Roy

M. Métivier résume le document présentant une résolution d'une séance ordinaire des commissaires de la Commission scolaire de la Capitale, tenue le 19 novembre 2019. Le document présenté précise qu'un tel parcours pourrait être offert si la clientèle le justifie.

L'avis des membres est attendu pour le 11 février 2020. La prochaine rencontre de CÉ est prévue le 5 février 2020. Un questionnaire pourrait être envoyé aux parents à des fins de consultation. Les membres du CÉ seront sollicités par courriel afin d'étoffer le dit questionnaire. Une résolution sera adoptée par le CÉ, en février 2020.

### 8. Attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019

M. Métivier explique le contenu du document et invite les membres à consulter le tableau de la page 8. La compensation de la C.S pour atténuer les impacts issus du changement de l'IMSE (côte de défavorisation de 8 à 7) figure à la mesure 15025 : Seuil minimal de services pour les écoles (montant de 50 893\$). M. Métivier fera un suivi de l'évolution de la démarche avec d'autres directions d'école, en lien avec la répartition des ressources.

La résolution est proposée par M. Denis Leblanc. Secondée par Mme Stéphanie Beurivage.

### 9. Bilan financier 2018-2019

M. Métivier explique les différentes dépenses encourues pendant l'année scolaire 2018-2019, justifiant par le fait même les surplus et les déficits à chaque poste de dépenses.

50.



**10. Représentant au comité de parents**

L'école n'a pas de représentant au comité de parents, présentement, suite à un désistement. Nous nous assurerons qu'il y a aura un membre substitut qui assistera aux prochaines séances.

**11. Communication avec les parents**

M. Métivier propose d'utiliser, dès janvier, la page *Facebook* de l'école afin de publier les différents mandats offerts aux parents.

**12. Amendements à la politique relative aux contributions financières exigées des parents**

Page 2 du document : les contributions exigées aux parents ne doivent pas dépasser le coût réel. Chaque CÉ doit approuver ces principes d'encadrement.

Page 3 : pour certains types de matériel, on ne peut pas demander de frais aux parents.

Le droit de gratuité s'applique pour les ouvertures de dossier, les examens d'admission.

Le document présente également ce qui peut être chargé aux parents, notamment les fournitures de base.

La page 6 présente les tarifs associés au service de garde, le transport du midi, les coûts demandés aux parents en cas de bris.

Les responsabilités du CÉ sont présentées en page 6. Celles du directeur d'école sont indiquées également.

Les amendements sont proposés par Mme Vicky Pouliot et appuyée par Mme Zariyatou Diallo.

**Information**

**13. Paniers de Noël**

Les paniers de Noël seront assemblés le 19 décembre prochain. Avis aux intéressés qui souhaitent s'impliquer. Une invitation sera lancée sur *Facebook* pour les parents qui pourraient prêter main forte. L'invitation sera également lancée aux membres du personnel (sur le tableau blanc du salon du personnel).

Les paniers seront livrés à des familles ciblées. Le contenu proviendra de dons reçus des particuliers et de *Référence système*.

**14. IMSE de l'école des Berges**

La direction générale a demandé de produire un écrit afin de présenter les arguments démontrant l'injustice la situation vécue présentement à l'école des Berges en lien avec l'IMSE. M. Métivier y travaillera.

50.



**15. Reddition de comptes**

Les membres du CÉ sont sollicités afin de maintenir l'engagement pris au CÉ de juin dernier afin de retransférer l'argent au projet de jardin de l'école des Berges, au moment de 1113\$.

**16. Budget CE à ce jour**

Le budget est de 1 968.00\$.

**17. Mot de la présidence**

M. Olivier souligne la présence des membres et la belle ambiance qui règne lors de cette rencontre.

**18. Mot de la direction**

Le parascolaire va bien. L'équipe de basketball comporte une quinzaine de joueurs qui s'impliquent avec cœur. Des membres du personnel s'investissent également afin de fournir du covoiturage.

La Fondation Roméo Dallaire parrainera à nouveau cette année des enfants ayant un potentiel de leadership. Lorsqu'un jeune est « recruté », il bénéficie d'un suivi jusqu'à 17 ans.

**19. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Rosemarie Lemieux est attirée au projet « Imagine Saint-Roch ». Dans un premier temps, il y a un processus de consultation auprès de différents membres de la communauté (défis du quotidien, craintes par rapport au quartier, ce que les gens souhaitent garder, ajouter au quartier, etc.). Ce projet bénéficie d'un financement de la Fondation André et Lucie Chagnon. Suite à la consultation, des projets concrets prendront forme. Les membres du Conseil de vie étudiante pourraient être sollicités afin de participer aux activités de consultation, dès janvier. Les parents pourraient être abordés au moment où ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Les enseignants pourraient être consultés dans le cadre d'un dîner.

**20. Mot des membres du personnel**

Les membres du personnel remercient l'implication des parents et membre de la communauté.

Il y a eu un bon taux de participation parental aux rencontres de bulletin.

C'est une année corsée cette année ; il y a plusieurs besoins particuliers, notamment sur le plan langagier chez les jeunes enfants.

5.0.



**21. Fermeture de la séance**

La séance se termine à 21h05.

Mme Vicky Pouliot propose la levée de l'assemblée. Mme Catherine Duquette seconde. Adoptée à l'unanimité.

**Autres sujets**

Différences entre les services actuels et ceux de l'année 2018-2019

En termes de services, en comparaison à l'an passé, nous avons 2 jours d'orthopédagogie de moins. Il y a moins 60% de moins de services de francisation également. La mesure d'aide à la composition de la classe n'est plus offerte.

L'idée de solliciter des appuis de la part d'entreprises du quartier, sous forme d'activités de financement, est soulevée et sera discutée à la prochaine séance.

*S.O.*

*Sébastien Olivier*

*Président CE*



<b>Fiche d'information lire</b>	Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées - Année scolaire 2019-2020 - Établissements
<b>Code de la CS</b>	732000
<b>Code de l'établissement</b>	732048
<b>Nom de l'établissement</b>	École des Berges
<b>Destinataire</b>	Kino Métivier - Directeur/Directrice - DIREC - metivier.kino@cscapitale.qc.ca
<b>Courriel du responsable</b>	metivier.kino@cscapitale.qc.ca
<b>Statut de traitement</b>	Nouveau

## Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées Année scolaire

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021.

Cette même annexe des règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements ont l'obligation d'adopter une résolution confirmant la réception des sommes pour les mesures dédiées et protégées et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Ce formulaire vous aidera à remplir cette obligation.

Veillez prendre note que les mesures suivantes ne sont pas couvertes dans le cadre de cette attestation :

- \* Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020);
- \* Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- \* Enfants scolarisé à la maison (11043 et 11053);
- \* Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- \* Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- \* Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- \* Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- \* Programme La culture à l'école – Volets 2, 3 4 et 5 (15182);
- \* Soutien en mathématique (15530).

## Répartition globale des montants relatifs aux mesures dédiées et protégées par votre commission scolaire\*

\*Les renseignements qui figurent à cette section vous sont transmis à titre informatif.

### Commentaires de votre commission scolaire :

Tous les montants conservés par la commission scolaire le sont à la demande des établissements, soit pour se payer des ressources communes ou soit pour se prémunir contre les risques d'absentéisme à long terme.

### Regroupement 15010 - Milieu défavorisé

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
<b>15011</b> Réussite des élèves en milieu défavorisé - Agir autrement	787 399,00 \$	764 042,00 \$	23 357,00 \$
<b>15012 (Mesure protégée)</b> Aide alimentaire	294 620,00 \$	295 979,00 \$	-1 359,00 \$
<b>15014</b> Programme de soutien aux apprentissages - Études dirigées au secondaire	155 954,00 \$	151 696,00 \$	4 258,00 \$
<b>15015</b> Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés	1 049 574,00 \$	1 017 885,00 \$	31 689,00 \$
<b>Total</b>	2 287 547,00 \$	2 229 602,00 \$	57 945,00 \$

<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15011.</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15012.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15014.</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15015.</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.



**Regroupement 15020 - Soutien à la persévérance**

Mesures	Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire	Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements	Montants gérés centralement par votre commission scolaire
<b>15023 (Mesure protégée)</b> <i>À l'école, on bouge!</i>	156 970,00 \$	157 561,00 \$	-591,00 \$
<b>15024</b> Aide au parents	61 217,00 \$	61 217,00 \$	
<b>15025</b> <i>Seuil minimal de services pour les écoles</i>	7 223 391,00 \$	7 020 729,00 \$	202 662,00 \$
<b>15028 (Mesure protégée)</b> <i>Activités parascolaires au secondaire</i>	746 818,00 \$	746 818,00 \$	
<b>Total</b>	8 188 396,00 \$	7 986 325,00 \$	202 071,00 \$
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15023.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux.		
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15025.</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure. Cependant, une somme de 230 000 \$ n'a pas fait l'objet de cette ponction puisqu'elle a servi à compenser des écoles en milieu défavorisé qui étaient plus lourdement affectées par les nouveaux indices IMSE.		

**Autres mesures**

<b>Mesures</b>	<b>Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire</b>	<b>Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements</b>	<b>Montants gérés centralement par votre commission scolaire</b>
<b>12070</b> Formation continue du personnel scolaire	216 578,00 \$	216 578,00 \$	
<b>15031 (Mesure protégée)</b> Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et	110 448,00 \$		110 448,00 \$
<b>15055 (Mesure protégée)</b> Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes	110 784,00 \$		110 784,00 \$
<b>15084</b> Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques	325 696,00 \$	325 694,00 \$	2,00 \$
<b>15103 (Mesure protégée)</b> Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires	338 629,00 \$	339 674,00 \$	-1 045,00 \$
<b>15104 (Mesure protégée)</b> Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages	16 488,00 \$	16 572,00 \$	-84,00 \$
<b>15153</b> Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants	127 986,00 \$	127 988,00 \$	-2,00 \$
<b>15166</b> Accroche-toi en formation générale des adultes	344 171,00 \$	333 806,00 \$	10 365,00 \$
<b>15182</b> Programme La culture à l'école – Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – Montant a priori	37 508,00 \$	37 507,00 \$	1,00 \$
<b>15186 (Mesure protégée)</b> Sorties scolaires en milieu culturel	741 823,65 \$	744 157,00 \$	-2 333,35 \$

<b>15191</b> Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle	50 000,00 \$	6 929,00 \$	43 071,00 \$
<b>15197</b> <i>Accroche-toi en formation professionnelle</i>	349 761,00 \$	246 008,00 \$	103 753,00 \$
<b>15200 (Mesure protégée)</b> Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire	11 559,00 \$	11 538,00 \$	21,00 \$
<b>15230</b> École accessible et inspirante	1 081 044,00 \$	1 082 707,00 \$	-1 663,00 \$
<b>15312</b> Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	245 433,00 \$	238 066,00 \$	7 367,00 \$
<b>15313 (Mesure protégée)</b> Soutien à l'ajout de classes spéciales	414 066,00 \$	236 684,00 \$	177 382,00 \$
<b>15560</b> Vitalité des petites communautés	17 550,00 \$	17 550,00 \$	
<b>Total</b>	4 539 524,65 \$	3 981 458,00 \$	558 066,65 \$

<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15031.</b>	À la demande des établissements, ce service est assumé centralement par la commission scolaire.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15055.</b>	À la demande des établissements, ce service est assumé centralement par la commission scolaire.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15084.</b>	Écart d'arrondissement
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15103.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15104.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15153.</b>	Écart dû aux arrondissements
<b>Veillez indiquer pourquoi un</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire

<b>montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15166.</b>	conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15182.</b>	Écart dû aux arrondissements
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15186.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15191.</b>	À la demande de 6 établissements, leur portion de cette mesure est gérée centralement pour leur payer une ressource commune.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15197.</b>	À la demande de 6 établissements, une partie de leur portion de cette mesure est gérée centralement pour leur payer une ressource commune. De plus, à la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15200.</b>	Montant octroyé en insuffisance suite à la publication des paramètres initiaux.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15230.</b>	Montant octroyé en trop suite à la publication des paramètres initiaux.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15312.</b>	À la demande des établissements, la commission scolaire conserve une somme de 3 % de cette mesure pour assumer centralement la dépense d'absentéisme à long terme du personnel financé par cette mesure.
<b>Veillez indiquer pourquoi un montant sera géré centralement par votre commission scolaire pour la mesure 15313.</b>	Le coût en enseignants supplémentaires est assumé centralement et le soutien en éducation spécialisée, orthophonie et psychologie a été décentralisé aux écoles.

**Sommes totales**

<b>Mesures</b>	<b>Montants transmis par le Ministère à la commission scolaire</b>	<b>Montants transmis par votre commission scolaire à ses établissements</b>	<b>Montants gérés centralement par votre commission scolaire</b>
<b>Regroupement 15010</b> Milieu défavorisé	2 287 547,00 \$	2 229 602,00 \$	57 945,00 \$
<b>Regroupement 15020</b> Soutien à la persévérance	8 188 396,00 \$	7 986 325,00 \$	202 071,00 \$
<b>Autres mesures</b>	4 539 524,65 \$	3 981 458,00 \$	558 066,65 \$
<b>Total</b>	15 015 467,65 \$	14 197 385,00 \$	818 082,65 \$

\*La mesure dédiée se destine aux établissements et peut être transférée à l'intérieur de son regroupement, à moins d'indication particulière. La reddition de comptes pour cette mesure se fait dans le cadre de son regroupement.

\*\*La mesure protégée se destine aux établissements et doit être utilisée aux fins spécifiées dans la mesure. Elle n'est pas transférable. La reddition de comptes se fait de façon spécifique pour la mesure.

## Établissement

Code de l'établissement	732048
Nom de l'établissement	École des Berges
Ordre d'enseignement dispense	Précolaire, Primaire

### Regroupement 15010 - Milieu défavorisé

Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
<b>15011</b> Réussite des élèves en milieu défavorisé - Agir autrement	6 434,00 \$	6 233,00 \$
<b>15012 (Mesure protégée)</b> Aide alimentaire		
<b>15014</b> Programme de soutien aux apprentissages - Études dirigées au secondaire		
<b>15015</b> Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés	22 661,00 \$	21 978,00 \$
<b>Total</b>	29 095,00 \$	28 211,00 \$

### Regroupement 15020 - Soutien à la persévérance

Mesures	Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement	Montants transmis par votre commission scolaire
<b>15023 (Mesure protégée)</b> <i>À l'école, on bouge!</i>		
<b>15024</b> Aide au parents	1 406,00 \$	1 406,00 \$
<b>15025</b> <i>Seuil minimal de services pour les écoles</i>	116 849,00 \$	164 366,00 \$
<b>15028 (Mesure protégée)</b> <i>Activités parascolaires au secondaire</i>		
<b>Total</b>	118 255,00 \$	165 772,00 \$

**Autres mesures**

<b>Mesures</b>	<b>Montants indicatifs du Ministère pour l'établissement</b>	<b>Montants transmis par votre commission scolaire</b>
<b>12070</b> Formation continue du personnel scolaire		
<b>15031 (Mesure protégée)</b> Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et		
<b>15055 (Mesure protégée)</b> Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes		
<b>15084</b> Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques		4 237,00 \$
<b>15103 (Mesure protégée)</b> Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires		5 546,00 \$
<b>15104 (Mesure protégée)</b> Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages	363,00 \$	365,00 \$
<b>15153</b> Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants		2 239,00 \$
<b>15166</b> Accroche-toi en formation générale des adultes		
<b>15182</b> Programme La culture à l'école – Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – Montant a priori		740,00 \$
<b>15186 (Mesure protégée)</b> Sorties scolaires en milieu culturel	12 084,62 \$	12 134,00 \$

<b>15191</b> Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle		
<b>15197</b> <i>Accroche-toi en formation professionnelle</i>		
<b>15200 (Mesure protégée)</b> Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire		
<b>15230</b> École accessible et inspirante	18 240,00 \$	18 277,00 \$
<b>15312</b> Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou		3 387,00 \$
<b>15313 (Mesure protégée)</b> Soutien à l'ajout de classes spéciales		
<b>15560</b> Vitalité des petites communautés		
<b>Total</b>	<b>30 687,62 \$</b>	<b>46 925,00 \$</b>

**Totaux**

<b>Mesures</b>	<b>Montants transmis par votre commission scolaire</b>
<b>Regroupement 15010</b> Milieu défavorisé	28 211,00 \$
<b>Regroupement 15020</b> Soutien à la persévérance	165 772,00 \$
<b>Autres mesures</b>	46 925,00 \$
<b>Total</b>	<b>240 908,00 \$</b>

**Autres informations que vous souhaitez transmettre au Ministère :**

L'école des Berges a reçu une mesure transitoire de 50 893\$ pour atténuer les impacts issus du changement d'IMSE.



## Résolution du conseil d'établissement

Veuillez cliquer sur le bouton « Générer » afin de produire et de pouvoir télécharger le rapport « Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées ». Ce document comprend les informations inscrites aux pages 2, 3 et 4 de ce formulaire et devra être joint à la résolution de votre conseil d'établissement requise par l'Annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Par cette résolution, le conseil d'établissement atteste que les sommes liées aux les mesures dédiées et protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Il vous est possible de quitter ce formulaire et d'y revenir lorsque la résolution de votre conseil d'établissement, requise en vertu de l'Annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021, aura été adoptée. Afin de pouvoir soumettre ce formulaire électronique au Ministère, vous devez joindre la résolution de votre conseil d'établissement comprenant l'annexe « Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées ».

À titre indicatif, un modèle de résolution est disponible. Cliquez ici pour le télécharger

Fichier





Séance du conseil d'établissement

Le mercredi 16 octobre 2019, 19 h à 21 h

Kino Métivier   
Anne-Josée Meunier   
François Turcotte   
Placidia Birimba   
Denis Leblanc   
Audrey Santerre

Stéphanie Beurivage   
Catherine Duquette   
Vicky Pouliot   
Sébastien Olivier   
Zariyatou Diallo

Procès-verbal

<b>1. Ouverture de la séance</b> La séance a commencé à 19 h.
<b>2. Vérification du quorum</b> La rencontre peut commencer, il y a quorum.
<b>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> L'adoption de l'ordre du jour est proposée par François Turcotte et secondée par
<b>4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 9 octobre</b> L'adoption avec modifications du procès-verbal est proposée par Sébastien Olivier et secondée par Audrey Santerre.
<b>5. Suivi au procès-verbal</b> Pas de suivi.
<b>Consultation</b>
<b>6. Question du public</b> Pas de public.
<b>7. Élection de la présidence et du secrétaire</b> Le président du CE pour cette année 2019-2020 sera M. Sébastien Olivier et la secrétaire sera Mme Catherine Duquette.

"No. de résolution  
CE-2019-01"

"No. de résolution  
CE-2019-02"





**8. Dénonciation d'intérêt pour signature**

Chaque membre est appelé à signer une dénonciation d'intérêt.

**9. Proposition du calendrier de rencontre du conseil d'établissement**

Les rencontres proposées sont les mercredis soirs. Mme Placida Birimba propose l'adoption. Mme Catherine Duquette appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-03"

**Information**

**10. Règles de régies internes**

Mis à part quelques détails reliés à l'usage du féminin et du masculin. Le document sera relu par Mme Cimon, secrétaire de l'école.

En lien avec le point « Proposition », une modification est proposée : la proposition devra être appuyée.

En lien avec le point « Consultation par courriel », M. Métivier encourage les membres à « répondre à tous » lors de ces discussions via courriel.

M. Métivier précise qu'une proposition votée en conseil d'établissement ne signifie pas nécessairement que celle-ci devient légale.

Mme Audrey Santerre-Crête propose et Camille Ferland appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-04"

**11. Sorties éducatives**

Les sorties doivent être approuvées par 80% des parents. Selon les nouvelles directives du Ministère, 30\$ sont attribués à chaque élève et les sorties choisies doivent faire partie du répertoire « Culture et éducation ».

Un autre budget, nommé « École inspirante » sert à financer les activités parascolaires offertes à l'école.

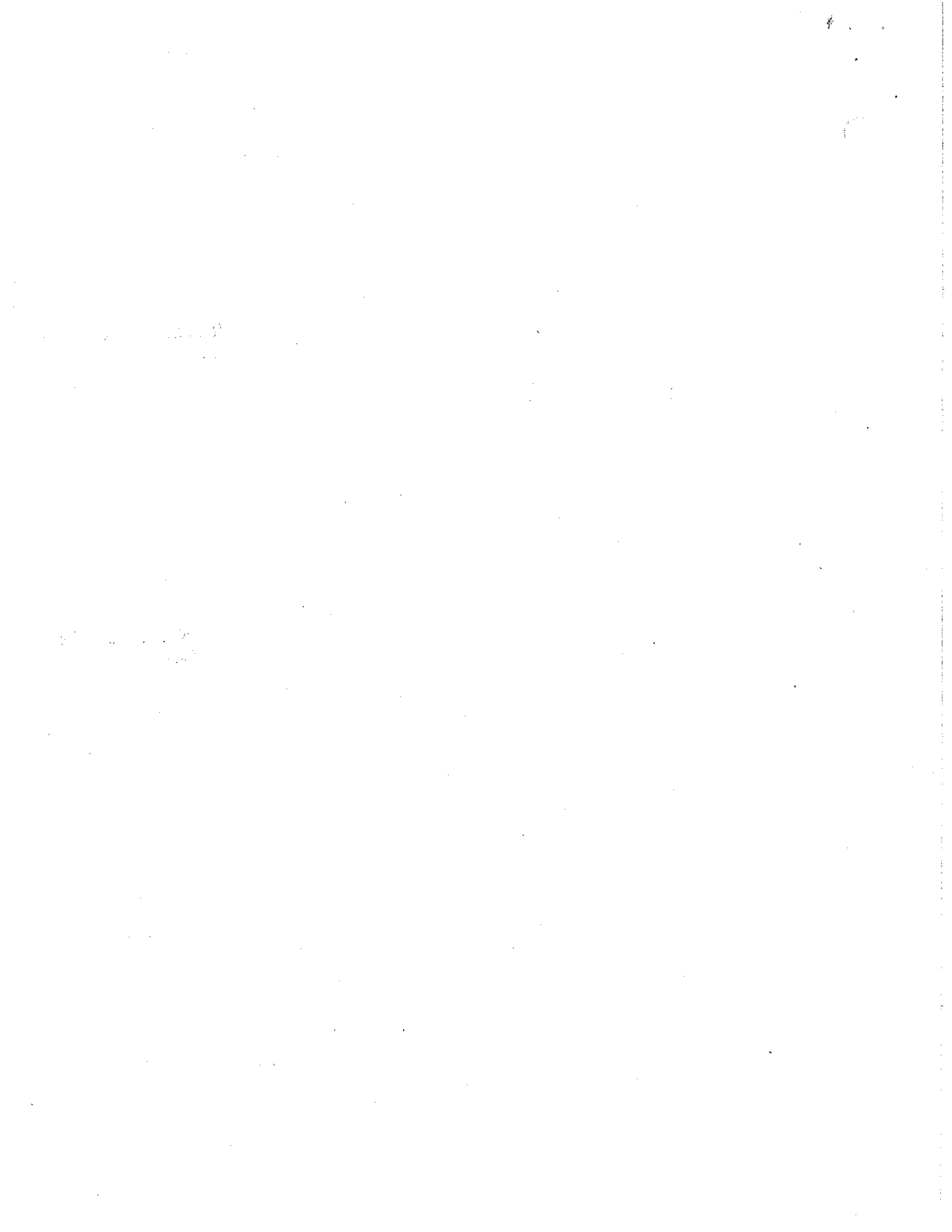
Chaque projet de sorties (par niveau scolaire) est consulté avant de passer au vote.

Proposé par M. François Turcotte, appuyé par Mme Anne-Josée Meunier.

"No. de résolution  
CE- 2019-05"

**12. Retour sur l'assemblée générale**

M. Sébastien Olivier félicite les membres élus. Une belle mobilisation est remarquée de la part des parents. Le taux de participation à cette assemblée est remarquable. La formule « service de garde » est à conserver afin de favoriser la participation des parents.





Mme Audrey Santerre évoque l'intérêt de plusieurs parents pour s'impliquer, notamment dans le cadre de l'OPP.

### 13. Choix d'un représentant de la communauté

M. Sébastien Olivier propose Mme Camille Ferland, directrice de la Maison des Enfants de Saint-Roch. Audrey Santerre-Crete appuie.

Mme Audrey Santerre-Crete propose l'Engrenage Saint-Roch et M. Sébastien Olivier appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-06"

### 14. Nouveau projet éducatif

La version acheminée à la Commission scolaire est présentée aux membres. De légères modifications sont proposées :

À la page 1, retrait des mots « dans un quartier ».

À la page 2, il est proposé de retirer le mot « tolérance » pour le remplacer par « inclusion ».

À la page 3, afin de faciliter la compréhension, l'acronyme « EHDAA » devrait être expliqué.

### 15. Sujets spéciaux que l'on désire traiter comme CE en 2019-2020

Étant donné l'intérêt et la mobilisation des parents du quartier, Mme Santerre-Crête suggère de faire la promotion des séances du CE (séances publiques) et de mettre en place un OPP pour l'école. La page Facebook de l'école sera utilisée à cette fin. Le point « Mobilisation des parents » sera au prochain ordre du jour du CÉ.

Mme Santerre-Crête souhaite discuter des coupures éducatives ayant eu lieu dans l'école et des aspects en lien avec les calculs de l'indice de milieu socio-économique.

M. Métivier présentera un portrait de la situation lors d'une prochaine rencontre.

Mme Anne-Josée Meunier souhaite qu'un suivi soit fait concernant les impacts des modifications en lien avec les Commissions scolaires qui seront transformées en centres de service. M. Métivier informera les membres au fur et à mesure que des informations seront disponibles.

Mme Santerre-Crête propose qu'un suivi soit fait également concernant l'aide alimentaire fournie aux élèves.

### 16. Dépôt du document : Le conseil d'établissement, le fonctionnement de base

Document à consulter dans le courriel acheminé aux membres. Chacun est invité à en prendre connaissance afin de bien connaître les fonctions et pouvoirs de chacun.

### 17. Mot de la présidence

Le président remercie les membres de leur confiance et souhaite que l'on travaille en collégialité.

1881

18





**18. Mot de la direction**

M. Métivier tient à souligner la flexibilité de l'équipe-école. Mme Mélanie Paré et Mme Sonya Baril ont pris la relève pendant son absence. Il tient à les féliciter pour leur travail.

Une soumission est à l'étude concernant le financement de la cour d'école pour de nouveaux aménagements. De nouvelles lignes seront tracées sur la cour. Il est aussi question de la mise en place d'un petit terrain synthétique et d'une zone de basket. Une autre demande servira à obtenir un financement pour le volet « jardin ».

**19. Mot de représentant au comité de parent**

M. Patry : importance de travailler en collaboration.

**20. Mot des membres du personnel**

Ce fut une grosse rentrée, avec les nombreuses rénovations, les locaux modulaires, etc. Quelques ajustements ont été nécessaires, mais l'année est bien démarrée.

**21. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Camille Ferland informe de la reprise des activités à la Maison des enfants (aide aux devoirs, activités du samedi, philosophie les mercredis midis). Une grande fête d'Halloween est en préparation par l'Organisme L'Engrenage. Une collecte de costumes est en cours.

**22. Fermeture de la séance**

La séance est levée à 20h55. M. François Turcotte propose la levée de l'assemblée. Mme Audrey Santerre-Crête appuie la proposition.

"No. de résolution  
CE-2019-08"

**Autres sujets**

Facebook « parenthèse » (information) : Dans la prochaine communication aux parents, les parents seront encouragés à visiter la page Facebook.

Club des petits déjeuners (consultation) : une enveloppe de 12 000\$ avait été réservée pour acheter des collations aux enfants. Depuis, le « Club du choix du Président » a offert une commandite de 4000\$. Le club des petits déjeuners fournit des gratuités également. De plus, de l'argent supplémentaire a été octroyé de la part du Ministère (Mesure « petit déjeuner »). Financement annuel de 216\$/ élève inscrit, sous forme de déjeuner complet.

Proposé et appuyé à l'unanimité.

"No. de résolution  
CE-2019-08"





**Convocation à la séance du conseil d'établissement**

**Le mercredi 11 décembre 2019, 19h à 21h**

- Veuillez lire les documents joints et reçus et les apporter.
- Veuillez nous informer si vous prévoyez être absent en téléphonant au secrétariat de l'école :  
Madame Dominique Cimon : (418) 686-4040 poste 4048

**Ordre du jour**

	<i>Documents Joints/reçus X</i>
01. Ouverture de la séance	
02. Vérification du quorum	
03. Lecture et adoption de l'ordre du jour	X
04. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2018	X
05. Suivi au procès-verbal	
<b>Consultation</b>	
06. Sorties éducatives	X
07. Fond à destination spéciale	X
08. Sorties éducatives 4 <sup>e</sup> année	X
09. Consultation sur l'offre d'un parcours complet de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire aux élèves de bassin de l'école Cardinal-Roy	
10. Éducation à la sexualité	
11. Représentant au comité de parent	
<b>Information</b>	
12. Paniers de Noël	
13. IMSE de l'école des Berges	
14. Éducation à la sexualité	
15. Reddition de compte	
16. Budget CE à ce jour	
17. Mot de la présidence	
18. Mot de la direction	
19. Mot de la représentante de la communauté	
20. Mot du représentant au comité de parent	
21. Mot des membres du personnel	
22. Fermeture de la séance	
<b>Autres sujets</b>	





Fiche de transmission  
« CONSULTATION »

1. TITRE DU DOSSIER :

AVIS DES INSTANCES SUR L'OFFRE D'UN PARCOURS COMPLET  
DE LA 1<sup>re</sup> À LA 5<sup>e</sup> SECONDAIRE  
AUX ÉLÈVES DE BASSIN DE L'ÉCOLE CARDINAL-ROY

2. DATE DE LANCEMENT À LA CONSULTATION :

Le 20 novembre 2019

3. INSTANCES CONSULTÉES :

COMITÉ DE PARENTS	X	CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT	
COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION	X	École Cardinal-Roy	X
COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSÉHDA)	X	École secondaire Vanier	X
		École Jean-de-Brébeuf	X
		École Joseph-François-Perrault	X
		École secondaire de la Cité	X
		École des Berges	X
		École Saint-Malo	X
		École Marguerite-Bourgeoys	X
		École Sacré-Cœur	X

4. FONDEMENTS :

*Loi sur l'instruction publique (LIP), articles 78, 192 et 193.*

5. RETOUR DES AVIS :

Au secrétariat général, au plus tard le 30 janvier 2020  
par courriel à : [masson.marie-pier@cscapitale.gc.ca](mailto:masson.marie-pier@cscapitale.gc.ca)

6. ANALYSE DES AVIS PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION : Le 11 février 2020

7. DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES PRÉVUE : Le 18 février 2020

## COPIE DE RÉOLUTION

Copie de la résolution CC : 33/11/19 d'une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Capitale tenue le 19 novembre 2019 au centre administratif, 1900, rue Côté, Québec, où les membres présents forment quorum sous la présidence de madame MANON ROBITAILLE et à laquelle assiste monsieur PIERRE LAPOINTE, directeur général.

CC : 33/11/19

### AVIS DES INSTANCES SUR L'OFFRE D'UN PARCOURS COMPLET DE LA 1<sup>RE</sup> À LA 5<sup>E</sup> SECONDAIRE AUX ÉLÈVES DE BASSIN DE L'ÉCOLE CARDINAL-ROY

**ATTENDU** l'octroi de 31 M \$ du Ministère pour l'ajout de 350 places-élèves à l'école Joseph-François-Perrault et de 425 places à l'école Cardinal-Roy, ajouts d'espace qui seront effectifs à la rentrée 2022-2023;

**ATTENDU** les observations du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys, afin que son bassin d'alimentation soit dorénavant Joseph-François-Perrault et qu'il y a lieu de statuer à cet égard;

**ATTENDU** l'article 78.3 de la LIP qui indique qu'un conseil d'établissement peut donner son avis à la commission scolaire sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire;

**ATTENDU** l'article 192.2 de la LIP qui indique que le comité de parents a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;

**ATTENDU** l'article 193.3 qui indique que le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services entre les écoles;

**CONSIDÉRANT** que le nombre d'élèves des écoles primaires du bassin pourrait permettre une organisation scolaire viable au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, si les parents des élèves choisissent majoritairement l'école Cardinal-Roy lors du passage du primaire vers le secondaire;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Nicolas Lamoureux, et résolu que le conseil des commissaires de la commission scolaire de la Capitale sollicite l'avis des conseils d'établissement des écoles concernées et l'avis du comité de parents sur la possibilité d'offrir le parcours complet de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire au secteur général de l'école Cardinal-Roy, si la clientèle le justifie, progressivement à compter de l'année scolaire 2022-2023.

COPIE AUTHENTIQUE  
Québec, le 20 novembre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



M<sup>e</sup> Erick Parent  
Secrétaire général

**AVIS DES INSTANCES SUR L'OFFRE D'UN PARCOURS COMPLET DE LA 1<sup>re</sup> À LA 5<sup>e</sup> SECONDAIRE AUX ÉLÈVES DU BASSIN DE L'ÉCOLE CARDINAL-ROY****ÉTAT DE SITUATION**

L'école Cardinal-Roy offre présentement des services à 903 élèves répartis en trois secteurs :

- Le secteur Général, pour les élèves de son bassin d'alimentation de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire (50 élèves répartis en 2 groupes);
- Le secteur Sport-Arts-Études (791 élèves répartis en 33 groupes);
- Le secteur de l'adaptation scolaire (62 élèves répartis en 4 groupes).

En juin 2018, le conseil d'établissement de l'école Cardinal-Roy acheminait une demande à la commission scolaire pour que soient enclenchées les démarches requises afin de demander au Ministère d'établir l'école aux fins d'un projet particulier. Au cours de l'automne 2018, la commission scolaire a mené une vaste consultation publique sur le sujet, avant de prendre position. À la suite de cette consultation, en décembre 2018, le conseil des commissaires statuait sur cinq recommandations au regard de cet enjeu :

- Pour le conseil d'établissement de l'école Cardinal-Roy :
  1. Élaborer une offre éducative attrayante au 1<sup>er</sup> cycle du secondaire du secteur Général;
  2. Analyser l'opportunité de modifier l'horaire des élèves, si possible, afin de maximiser la capacité d'accueil de l'école;
- Pour la direction générale :
  3. Explorer à court terme les possibilités d'ajouts d'espace par des locaux assignés aux actes d'établissement des centres de formation professionnelle adjacents à l'école;
  4. Convertir des espaces adjacents à l'école et disponibles afin d'ajouter à moyen terme l'espace permanent requis à son développement;
  5. Procéder, avec les directions d'école concernées, à l'analyse globale déjà planifiée de l'offre de service au secondaire dans le secteur du centre-ville afin de la rendre complémentaire.

Dès janvier 2019, la commission scolaire a acheminé au Ministère une demande d'ajout d'espace de 425 places-élèves. En juillet 2019, le Ministère accordait un financement de près de 16 M \$ pour la construction d'un agrandissement permettant l'ajout de 425 places supplémentaires, portant ainsi la capacité fonctionnelle d'accueil de l'école à 1324 élèves.

Afin de donner suite à certaines attentes, il y a lieu que le conseil des commissaires puisse consulter les conseils d'établissement au cours des prochaines semaines.

**AVIS DES INSTANCES SUR L'OFFRE D'UN PARCOURS COMPLET DE LA 1<sup>re</sup> À LA 5<sup>e</sup> SECONDAIRE AUX ÉLÈVES DU BASSIN DE L'ÉCOLE CARDINAL-ROY**

**ATTENDU** l'octroi de 31 M \$ du Ministère pour l'ajout de 350 places-élèves à l'école Joseph-François-Perrault et de 425 places à l'école Cardinal-Roy, ajouts d'espace qui seront effectifs à la rentrée 2022-2023;

**ATTENDU** les observations du conseil d'établissement de l'école Marguerite-Bourgeoys, afin que son bassin d'alimentation soit dorénavant Joseph-François-Perrault et qu'il y a lieu de statuer à cet égard;

**ATTENDU** l'article 78.3 de la LIP qui indique qu'un conseil d'établissement peut donner son avis à la commission scolaire sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire;

**ATTENDU** l'article 192.2 de la LIP qui indique que le comité de parents a pour fonction de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;

**ATTENDU** l'article 193.3 qui indique que le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services entre les écoles;

**CONSIDÉRANT** que le nombre d'élèves des écoles primaires du bassin pourrait permettre une organisation scolaire viable au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, si les parents des élèves choisissent majoritairement l'école Cardinal-Roy lors du passage du primaire vers le secondaire.

**IL EST PROPOSÉ** par \_\_\_\_\_ et résolu que le conseil des commissaires de la commission scolaire de la Capitale sollicite l'avis des conseils d'établissement des écoles concernées et l'avis du comité de parents sur la possibilité d'offrir le parcours complet de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire au secteur général de l'école Cardinal-Roy, si la clientèle le justifie, progressivement à compter de l'année scolaire 2022-2023.





Séance du conseil d'établissement

Le mercredi 11 décembre 2019, 19 h à 21 h

Kino Métivier   
 Anne-Josée Meunier   
 François Turcotte   
 Placidia Birimba   
 Denis Leblanc   
 Audrey Santerre   
 Maison des enfants

Stéphanie Beurivage   
 Catherine Duquette   
 Vicky Pouliot   
 Sébastien Olivier   
 Zariyatou Diallo   
 Organisme L'Engrenage

Procès-verbal

<p><b>1. Ouverture de la séance</b></p> <p>M. Sébastien souhaite la bienvenue à l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée se présente.</p>
<p><b>2. Vérification du quorum</b></p> <p>Le quorum est respecté.</p>
<p><b>3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</b></p> <p>Proposé par M. Denis Leblanc et secondé par Mme Vicky Pouliot.</p>
<p><b>4. Lecture et acceptation du procès-verbal de la séance du 9 octobre</b></p> <p>Au point 3, ajout de la personne qui a appuyé le procès-verbal : Mme Audrey Santerre-Crete M. François Turcotte propose l'adoption du procès-verbal. Mme Audrey Santerre-Crete appuie.</p>
<p><b>5. Suivi au procès-verbal</b></p> <p><b>Point 18</b> : la caisse populaire fournira 20 000\$ pour le financement de la cour d'école. Les projets envisagés sont la piste d'hébertisme et un terrain de basket ball.</p> <p><b>Club des petits déjeuners</b> : la demande a été déposée. Comme l'école est un milieu 7, leur participation n'est pas possible. Le Pignon Bleu continue son partenariat avec l'école des Berges. Les collations sont donc maintenues à l'école des Berges.</p>

"No. de résolution  
CE- 2019-09 "

"No. de résolution  
CE- 2019-01 "





**Consultation**

**6. Sorties éducatives**

Deux principes doivent être respectés : chaque enfant a droit à un minimum de 2 sorties par année. Un montant de 30\$ est alloué à chaque élève de l'école pour ces sorties. Ces sorties doivent faire partie du répertoire culturel. Les règles se sont assouplies. L'équipe-enseignante s'ajuste au fur et à mesure que les informations leur parviennent.

Une révision de la planification des sorties a été effectuée afin d'assurer la conformité aux critères. Quelques enseignant.e.s seront invité.e.s à ajouter une sortie culturelle à leur planification de sorties éducatives.

M. Denis Leblanc propose l'adoption du projet de sorties éducatives. Mme Zariyatou Diallo appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019- 13"

**7. Consultation sur l'offre d'un parcours complet de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire aux élèves de bassin de l'école Cardinal-Roy**

M. Métivier résume le document présentant une résolution d'une séance ordinaire des commissaires de la Commission scolaire de la Capitale, tenue le 19 novembre 2019. Le document présenté précise qu'un tel parcours pourrait être offert si la clientèle le justifie.

L'avis des membres est attendu pour le 11 février 2020. La prochaine rencontre de CÉ est prévue le 5 février 2020. Un questionnaire pourrait être envoyé aux parents à des fins de consultation. Les membres du CÉ seront sollicités par courriel afin d'étoffer le dit questionnaire. Une résolution sera adoptée par le CÉ, en février 2020.

"No. de résolution  
CE- 2019- 14"

**8. Attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019**

M. Métivier explique le contenu du document et invite les membres à consulter le tableau de la page 8. La compensation de la C.S pour atténuer les impacts issus du changement de l'IMSE (côte de défavorisation de 8 à 7) figure à la mesure 15025 : Seuil minimal de services pour les écoles (montant de 50 893\$). M. Métivier fera un suivi de l'évolution de la démarche avec d'autres directions d'école, en lien avec la répartition des ressources.

La résolution est proposée par M. Denis Leblanc. Secondée par Mme Stéphanie Beurivage.

"No. de résolution  
CE- 2019- 10"

**9. Bilan financier 2018-2019**

M. Métivier explique les différentes dépenses encourues pendant l'année scolaire 2018-2019, justifiant par le fait même les surplus et les déficits à chaque poste de dépenses.





**10. Représentant au comité de parents**

L'école n'a pas de représentant au comité de parents, présentement, suite à un désistement. Nous nous assurerons qu'il y a aura un membre substitut qui assistera aux prochaines séances.

**11. Communication avec les parents**

M. Métivier propose d'utiliser, dès janvier, la page *Facebook* de l'école afin de publier les différents mandats offerts aux parents.

**12. Amendements à la politique relative aux contributions financières exigées des parents**

Page 2 du document : les contributions exigées aux parents ne doivent pas dépasser le coût réel. Chaque CÉ doit approuver ces principes d'encadrement.

Page 3 : pour certains types de matériel, on ne peut pas demander de frais aux parents.

Le droit de gratuité s'applique pour les ouvertures de dossier, les examens d'admission.

Le document présente également ce qui peut être chargé aux parents, notamment les fournitures de base.

La page 6 présente les tarifs associés au service de garde, le transport du midi, les coûts demandés aux parents en cas de bris.

Les responsabilités du CÉ sont présentées en page 6. Celles du directeur d'école sont indiquées également.

Les amendements sont proposés par Mme Vicky Pouliot et appuyée par Mme Zariyatou Diallo.

**"No. de résolution  
CE- 2019 - 11"**

**Information**

**13. Paniers de Noël**

Les paniers de Noël seront assemblés le 19 décembre prochain. Avis aux intéressés qui souhaitent s'impliquer. Une invitation sera lancée sur *Facebook* pour les parents qui pourraient prêter main forte. L'invitation sera également lancée aux membres du personnel (sur le tableau blanc du salon du personnel).

Les paniers seront livrés à des familles ciblées. Le contenu proviendra de dons reçus des particuliers et de *Référence système*.

**14. IMSE de l'école des Berges**

La direction générale a demandé de produire un écrit afin de présenter les arguments démontrant l'injustice la situation vécue présentement à l'école des Berges en lien avec l'IMSE. M. Métivier y travaillera.





**15. Reddition de comptes**

Les membres du CÉ sont sollicités afin de maintenir l'engagement pris au CÉ de juin dernier afin de retransférer l'argent au projet de jardin de l'école des Berges, au moment de 1113\$.

**16. Budget CE à ce jour**

Le budget est de █

**17. Mot de la présidence**

M. Olivier souligne la présence des membres et la belle ambiance qui règne lors de cette rencontre.

**18. Mot de la direction**

Le parascolaire va bien. L'équipe de basketball comporte une quinzaine de joueurs qui s'impliquent avec cœur. Des membres du personnel s'investissent également afin de fournir du covoiturage.

La Fondation Roméo Dallaire parrainera à nouveau cette année des enfants ayant un potentiel de leadership. Lorsqu'un jeune est « recruté », il bénéficie d'un suivi jusqu'à 17 ans.

**19. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Rosemarie Lemieux est attirée au projet « Imagine Saint-Roch ». Dans un premier temps, il y a un processus de consultation auprès de différents membres de la communauté (défis du quotidien, craintes par rapport au quartier, ce que les gens souhaitent garder, ajouter au quartier, etc.). Ce projet bénéficie d'un financement de la Fondation André et Lucie Chagnon. Suite à la consultation, des projets concrets prendront forme. Les membres du Conseil de vie étudiante pourraient être sollicités afin de participer aux activités de consultation, dès janvier. Les parents pourraient être abordés au moment où ils viennent chercher leur enfant au service de garde. Les enseignants pourraient être consultés dans le cadre d'un dîner.

**20. Mot des membres du personnel**

Les membres du personnel remercient l'implication des parents et membre de la communauté.

Il y a eu un bon taux de participation parental aux rencontres de bulletin.

C'est une année corsée cette année ; il y a plusieurs besoins particuliers, notamment sur le plan langagier chez les jeunes enfants.







**21. Fermeture de la séance**

La séance se termine à 21h05.

Mme Vicky Pouliot propose la levée de l'assemblée. Mme Catherine Duquette seconde. Adoptée à l'unanimité.

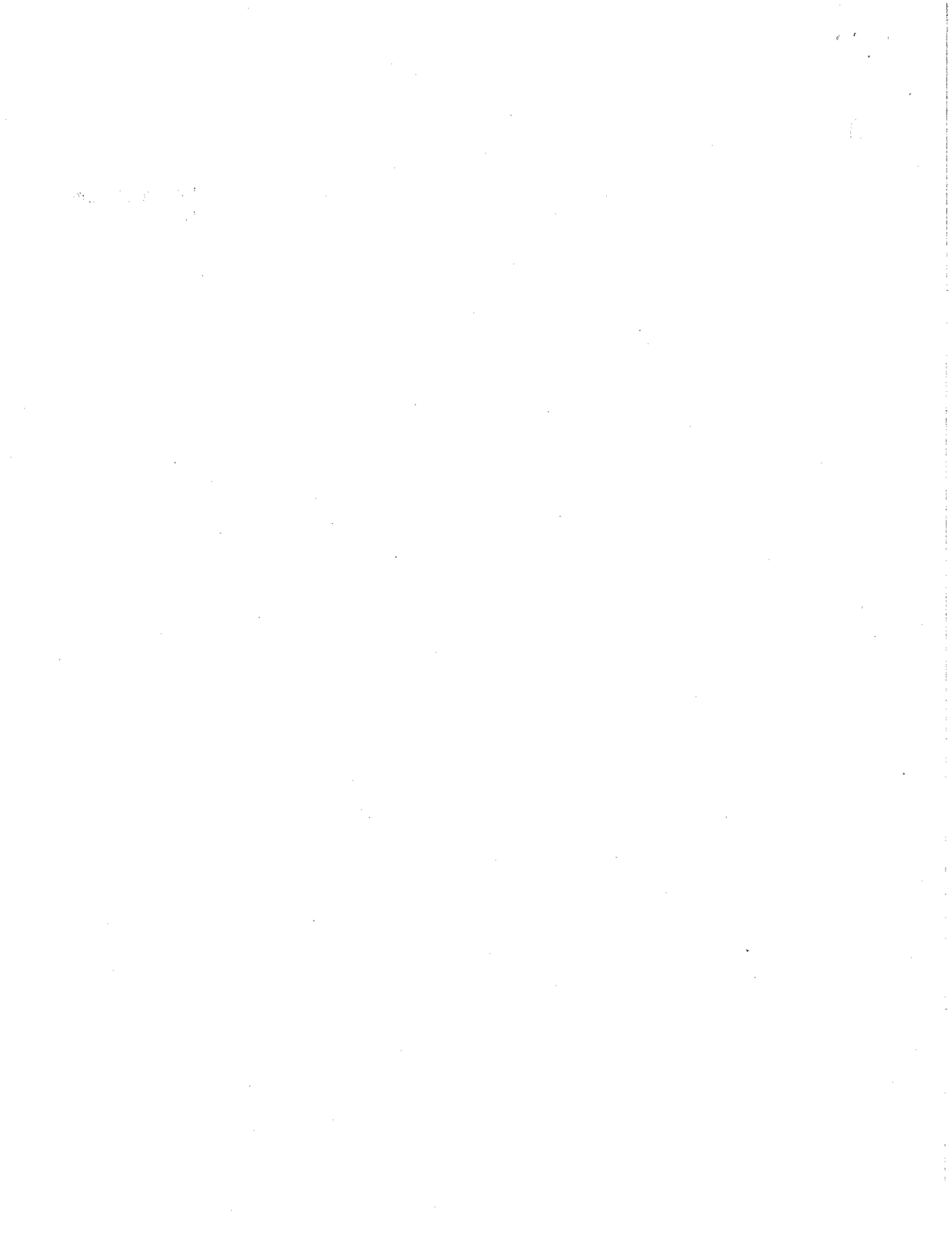
"No. de résolution  
CE- 2019-15 "

**Autres sujets**

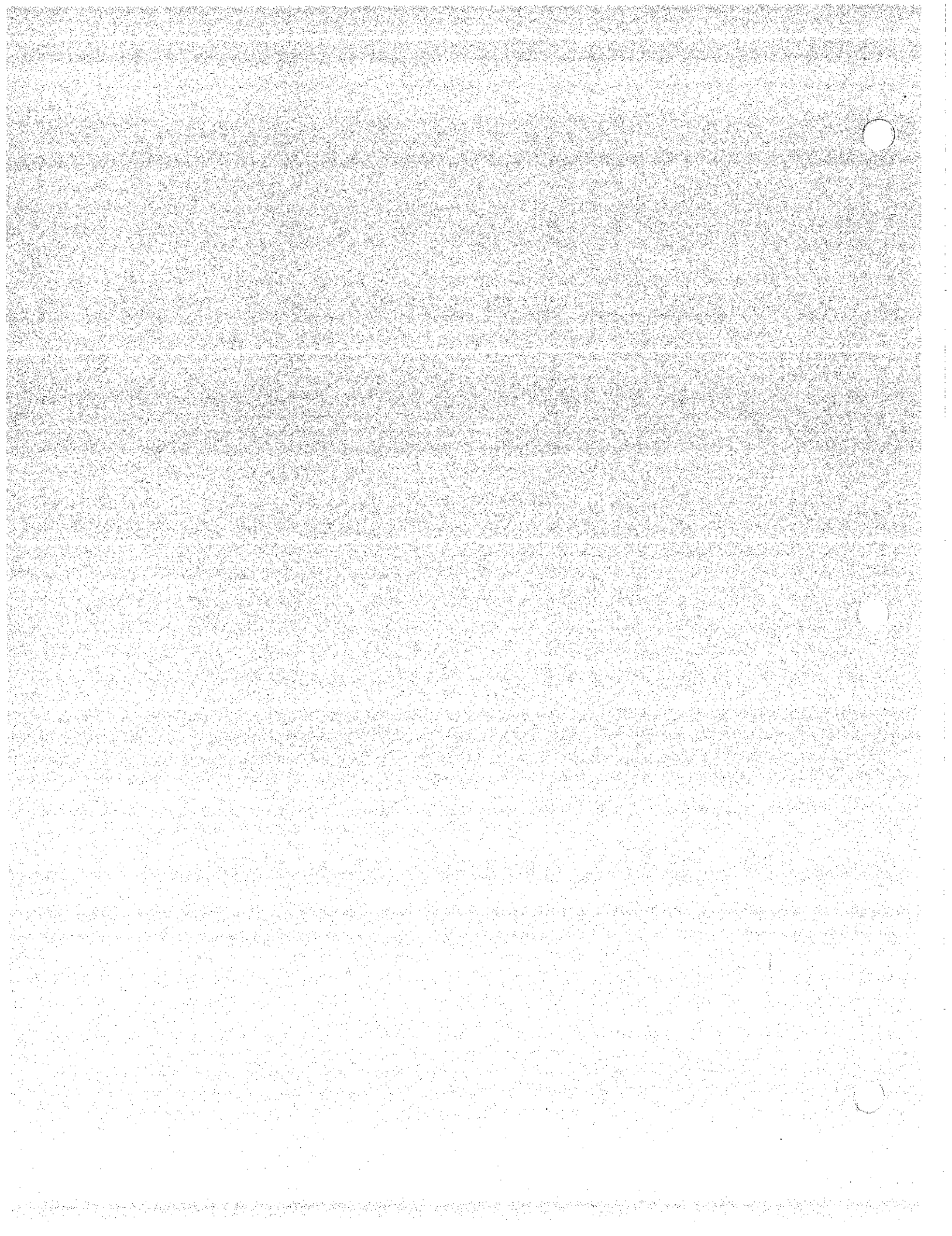
Différences entre les services actuels et ceux de l'année 2018-2019

En termes de services, en comparaison à l'an passé, nous avons 2 jours d'orthopédagogie de moins. Il y a moins 60% de moins de services de francisation également. La mesure d'aide à la composition de la classe n'est plus offerte.

L'idée de solliciter des appuis de la part d'entreprises du quartier, sous forme d'activités de financement, est soulevée et sera discutée à la prochaine séance.



5 fev  
2020





**Sont présents :**

- M. Sébastien Olivier, membre parent et président
- M. Kino Métivier, directeur
- M. Denis Leblanc, membre parent
- Mme Audrey Santerre-Crete, membre parent
- Mme Zariyatou Diallo, membre parent
- Mme Anne-Josée Meunier, membre du personnel
- M. François Turcotte, membre du personnel
- Mme Vicky Pouliot, membre du personnel
- M. Jean-René Boutin, représentant de la communauté (Organisme L'Engrenage)
- Mme Camille Ferland, de la Maison des enfants de Saint-Roch
- M. Xavier Daboval, président comité de parents de la commission scolaire de la Capitale
- Mme Catherine Duquette, membre du personnel et secrétaire

**Absences**

- Mme Stéphanie Beaurivage, membre du personnel
- Mme Placida Birimba, parent

**Ordre du jour**

**01. Ouverture de la séance**

M. Sébastien souhaite la bienvenue et la bonne année à l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée se présente.

**02. Vérification du quorum**

Le quorum est respecté.

**03. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout : autres sujet : semaine des enseignants  
Points 11 et 12 reportés.



#### 04. Question du public

M. Xavier Daboval, président comité de parents de la commission scolaire de la Capitale invite les parents du conseil d'établissement à participer au comité de parents. L'école des Berges n'est pas représentée présentement. Il est souhaitable que toutes les écoles soient représentées pour assurer une meilleure équité. Deux parents peuvent partager la participation aux rencontres. M. Sébastien Olivier et Mme Audrey Santerre-Crête sont intéressés d'y siéger.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 février 2020.

Candidature concernant l'implication d'un parent-bénévole pour un prix remis par la Fédération des comités de parents : remettre celle-ci pour le 26 février 2020.

#### 05. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019

Une coquille est relevée par rapport à la date : lire le 11 décembre 2019 plutôt que le 16 octobre 2019

"No. de résolution

CE- 2019-16

Adoption de l'ordre du jour proposée M. François Turcotte. Appuyée par Denis Leblanc.

#### 06. Suivi au procès-verbal du 11 décembre 2019

M. Métivier fait un suivi de certains points : le club des petits déjeuners, les sorties culturelles, la participation au sondage de Cardinal-Roy (74 parents ont répondu au sondage), communication avec les parents, les paniers de Noël (le partenaire fournira des denrées pendant l'année), « Imagine Saint-Roch ». À ce sujet, quatre enseignantes ont rencontré Mme Rosemarie Lemieux de la table de concertation de l'Engrenage, le 17 janvier dernier, pour un dîner causerie. Selon elles, il serait utile d'avoir accès à un répertoire des différents organismes du quartier. Celui-ci pourrait être utilisé en guise de référence pour guider les parents, selon les besoins rencontrés, notamment dans le cadre des rencontres de plan d'intervention. Un « focus group » a également été fait avec les élèves.

D'autres points seront abordés pendant la présente assemblée.



### Consultation

#### 07. Sorties éducatives

Une sortie « classe neige » aura lieu à Vallée Jeunesse, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, après la semaine de relâche. Dix-huit élèves participeront à cette sortie. L'autobus sera fourni par le Patro Laval, ce qui réduira les frais de transport. Une demande de financement a été faite auprès de l'attaché politique Catherine Dorion, députée à l'Assemblée nationale.

Mme Vicky Pouliot partage l'expérience de l'enseignement de ce programme, notamment le thème des stéréotypes.

Proposé par Audrey Santerre-Crête. Appuyé par Denis Leblanc.

"No. de résolution  
CE- 2019-17 "

#### 08. Consultation Cardinal-Roy

72 réponses ont été obtenues suite au sondage.

Les membres de l'assemblée consultent les réponses aux différentes questions.

Une synthèse sera communiquée à la Commission scolaire de la Capitale.

Résolution :

Considérant que le sentiment d'appartenance chez les adolescents est un facteur déterminant dans la réussite du parcours scolaire.

Que le cheminement de secondaire 1 à 5 dans un même établissement représente une stabilité et un facteur de protection important, particulièrement pour les élèves vivant en contexte de vulnérabilité socio-économique ;

Que ce changement doit s'inscrire dans une réflexion de l'offre éducative au secondaire au Centre-ville qui inclura les écoles de la Cité, Vanier, Joseph-François Perrault, Cardinal-Roy et Brébeuf ;

Que ce nouveau programme de secondaire 1 à 5 doit être attrayant, inclusif et représenter un levier de persévérance scolaire où chacun peut se découvrir et développer son plein potentiel ;

Qu'un sondage auprès des parents du régulier démontre que les parents sont fortement favorables à ce type de programme et que le nombre d'inscriptions potentiels quadrupleront advenant la mise en place du secondaire 1 à 5 ;

Le CÉ de l'École des Berges recommande l'adoption d'un programme de secondaire 1 à 5 à l'école Cardinal-Roy.

"No. de résolution  
CE- 2019-18 "

Adoption de la résolution proposée par Zariyatou Diallo. Appuyée par Camille Ferland.

#### 09. Critères de sélection du directeur d'école

Après consultation du document, l'adoption est proposée par François Turcotte. Appuyée par Audrey Santerre-Crête.

"No. de résolution  
CE- 2019-19 "

SO



#### 10. Éducation à la sexualité

M. Métivier explique le principe du programme d'éducation à la sexualité, balisé par une sexologue engagée par la Commission scolaire. Les parents seront informés par lettre du contenu qui sera traité. Si le parent

souhaite se prévaloir d'un désistement, il doit se soumettre à la démarche, un sujet à la fois.

Cette année, le préscolaire est inclus dans le programme.

L'adoption de la grille est proposée par Denis Leblanc et appuyée par Vicky Pouliot.

#### 11. Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) : reporté

#### 12. Temps de spécialité (2019-2020) : reporté

#### 13. État des lieux projet éducatif

Dans nos pratiques enseignantes, quels sont les moyens porteurs pour atteindre nos cibles éducatives? Une journée sera consacrée à cette réflexion le 6 février 2020. Celle-ci rassemblera un enseignant par cycle, un enseignant de francisation, un spécialiste. Cette journée permettra de rédiger le plan de mise en œuvre.

Une discussion a lieu concernant la place des technologies dans l'enseignement (OCTET, Pignon Bleu).

### Information

#### 14. Projet de loi 40 - impacts envisagés

L'information la plus récente obtenue provient des médias, plus précisément d'un article de la Presse paru au début du mois de janvier 2020. Sujet à reporter pour la prochaine rencontre. Si M. Métivier reçoit de l'information, il pourra la faire parvenir par courriel aux membres du CÉ.

#### 15. Indice IMSE

M. Métivier travaille présentement à élaborer un argumentaire démontrant la vulnérabilité de la clientèle du régulier.

À partir d'une carte des milieux socio-économiques du secteur fournie par le CLSC, il a été possible d'extraire des données importantes pour démontrer que l'École des Berges se trouve en milieu vulnérable.

73 élèves habitent des appartements à loyer modique. On constate une grande mouvance des élèves à tout moment de l'année. Plusieurs élèves allophones n'ont pas été comptabilisés dans le dernier recensement. Les élèves désignés proviennent majoritairement de milieux IMSE 9 et 10.

Pour appuyer la démarche, M. Métivier souhaite que les membres du CÉ prennent connaissance du document et soumettent leurs commentaires. Ce document sera déposé à la Commission scolaire dans un premier temps.





#### 16. Aide alimentaire aux élèves

Le Pignon Bleu supporte l'école depuis octobre 2019. Cet organisme a été engagé afin de fournir les collations au service de garde. Le Club des petits déjeuners donnent des petits déjeuners d'appoint.

Des familles ciblées recevront des paniers de la part d'un partenaire, distributeur en épicerie.

#### 17. Mobilisation des parents

Tout est prêt concernant la page *Facebook*. Celle-ci sera disponible dès la semaine prochaine. Le respect des signatures concernant l'autorisation des parents pour publication des photos est assuré.

#### 18. Reddition de compte

Un document est présenté. M. Métivier présente les différents aspects. Le budget est considéré adéquat. L'ensemble des budgets est à environ 50% d'utilisation, à la mi-année scolaire. Si la tendance se maintient, le budget devrait redevenir positif d'ici 4 ans.

Les mesures budgétaires pour la prochaine année seront connues au mois d'avril.

#### 19. Ponctualité à l'école

Un système de retenue a été instauré afin d'inciter les élèves à arriver à l'heure en classe. Un changement positif est observé. Les retenues auront lieu les mercredis, de 15h20 à 16h20. Une gradation d'interventions est également prévue : retenue, lettre aux parents, rencontre avec les parents.

#### 20. Mot de la présidence

M. Olivier constate une progression par rapport aux sujets ciblés par le CÉ prévus en début d'année.

#### 21. Mot de la direction

Les parents de l'École des Berges recevront sous peu une lettre les invitant à manifester leur intérêt pour cultiver une parcelle de jardin, dans l'esprit des jardins communautaires, dans le cadre du projet « Jeunes Chefs en Herbe », piloté par M. Yves Desmarais.

Les récoltes du jardin, volet école, seront données au Pignon Bleu.

Des démarches sont entreprises avec la Ville afin d'engager quelqu'un pour l'entretien.

#### 22. Mot des représentantes au comité de parents

À venir.

#### 23. Mot des membres du personnel

Les points prévus ont déjà été soulevés pendant l'assemblée (rencontre ayant eu lieu avec l'Engrenage, jardin communautaire).



#### 24. Semaine des enseignants

Dans le cadre de la semaine des enseignants, une motion est proposée afin de remercier les enseignants pour le travail réalisé. Il est question d'écrire un message sur la page Facebook.

#### 25. Mot des membres de la communauté

Maison des enfants : un projet est en élaboration dans le cadre du projet 180, afin de conserver les acquis scolaires (activités ludiques et éducatives, groupe de petits et de grands). Des activités à coût modique sont régulièrement offertes aux enfants.

Engrenage : la consultation d' « *Imagine Saint-Roch* » est en cours. La cabane à sucre sera sur le parvis de l'Église le 8 avril prochain.


Le 25 avril, une journée « Famille Saint-Roch » sera organisée à l'école, en collaboration avec les différents organismes.

Une application avec pictos conçue par Pomme d'Api, sera disponible dès le 6 février.

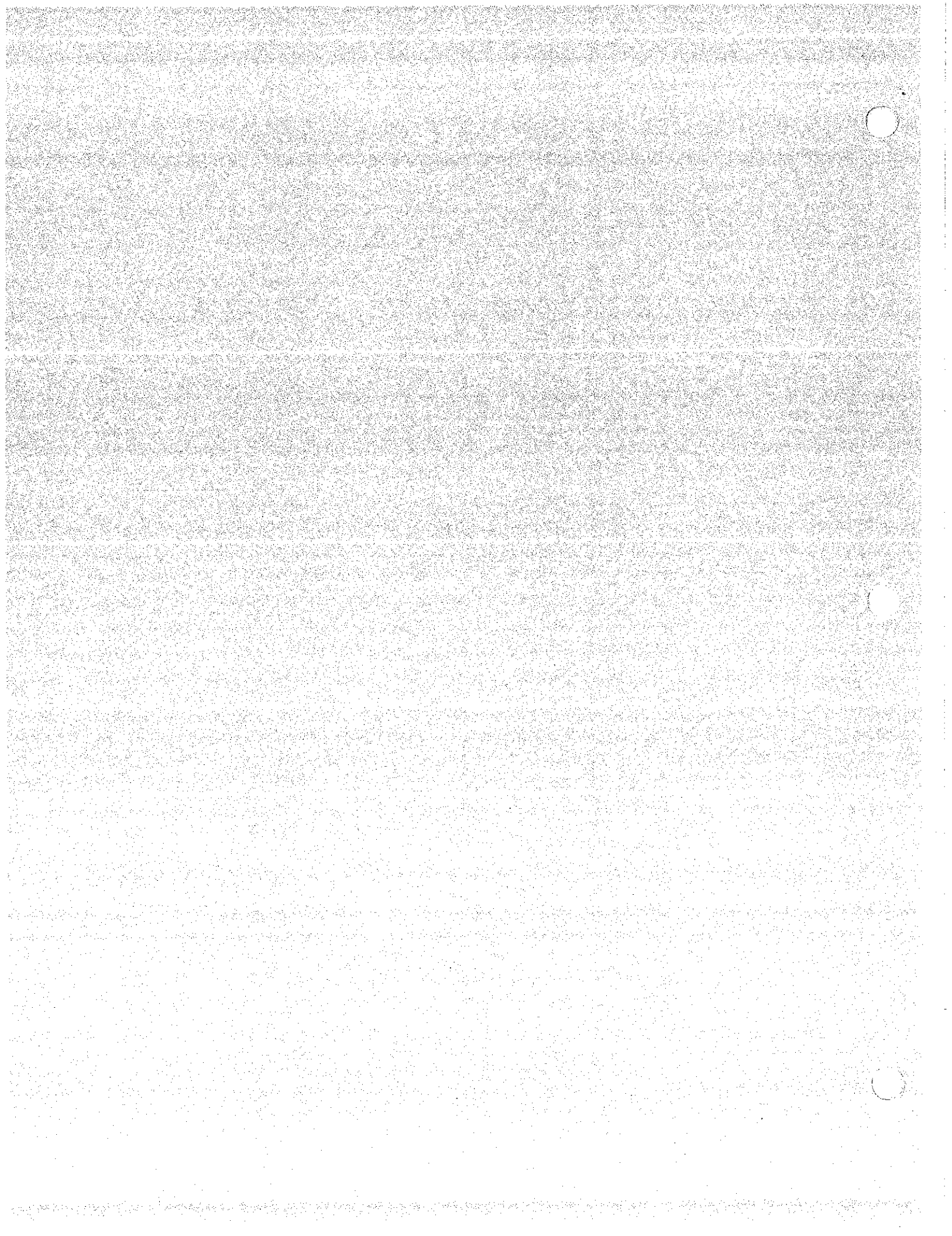
#### 26. Fermeture de la séance

M. Denis Leblanc propose la levée de l'assemblée et Mme Vicky Pouliot appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-21 "

  
Sébastien Olivier  
Président du CÉ

17  
juin





**Sont présents :**

M. Sébastien Olivier, membre parent et président  
M. Kino Métivier, directeur  
M. Denis Leblanc, membre parent  
Mme Audrey Santerre-Crete, membre parent  
Mme Zariyatou Diallo, membre parent  
M. François Turcotte, membre du personnel  
Mme Vicky Pouliot, membre du personnel  
Mme Anne-Josée Meunier, membre du personnel  
Mme Camille Ferland, de la Maison des enfants de Saint-Roch  
Mme Catherine Duquette, membre du personnel et secrétaire  
Mme Stéphanie Beurivage, membre du personnel

**Ordre du jour**

**01. Ouverture de la séance**

M. Sébastien Olivier souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**02. Vérification du quorum**

Le quorum est respecté. La séance débute à 18h34.

**03. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté suite à la proposition de M. Leblanc et l'appui de Mme Diallo.

**04. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2020**

Lecture de l'ordre du jour. Adoption proposée par Vicky Pouliot. Appuyée par Stéphanie Beurivage

"No. de résolution  
CE- 2019-22 "



#### 05. Suivi au procès-verbal

- Le questionnaire élaboré pour Cardinal-Roy a été apprécié.
- IMSE : le document a été déposé, mais le processus s'est interrompu en raison des circonstances (COVID-19).
- Ponctualité à l'école : belle amélioration. Depuis le retour à l'école, l'habitude se maintient. Le système de retenue sera « retenu » l'an prochain.

#### 06. Question du public

Il n'y a pas de participant du public à cette rencontre.

#### 07. Budget 2020-2021

- Les services tels que nous les connaissons seront maintenus. Le support de 50 000\$ offert par le C.S sera encore possible (aide en raison du changement d'indice).
- Les deux orthopédagogues seront là à temps plein (gain de 2 jours/cycle).
- Pour le reste des services, c'est le statu quo (orthophonie, psychologie). Malheureusement, nous ne pouvons obtenir les sommes dédiées aux Mesures à la composition de la classe (MACC), car ces sommes ont servi à assurer la 2<sup>e</sup> orthopédagogue à temps plein. Des éducateurs en service de garde sont engagés en cours d'année afin de compenser ce manque de service et offrir du soutien à certains élèves en difficulté qui ont besoin d'exercisation sur une base plus fréquente que celle offerte en orthopédagogie pour les élèves du premier cycle.
- 110 000\$ serviront au service en éducation spécialisée.
- Nous aurons un budget collation « école ». Le don de 4000\$ qu'avait reçu l'école par la fondation Choix du président a été au Pignon Bleu pour financer une partie des collations quotidienne fournie par le Pignon bleu cette année.
- 3500\$ seront consacrés à peindre certains murs. En incluant cette somme dans les gros travaux prévus cet été, des économies seront faites.
- Des budgets en informatique ont été majorés (50 000\$). Il est prévu d'acheter des ChromeBooks et l'aménagement d'un laboratoire créatif.

Question : Est-ce qu'on doit acheter le matériel informatique à un endroit en particulier? Réponse : Il s'agit d'achats regroupés avec des fournisseurs attirés. Ces achats sont « normés ».

M. Denis Leblanc propose l'adoption du budget 2020-2021. Mme Vicky Pouliot seconde. Le budget est donc adopté. À noter que de façon exceptionnelle, celui-ci est adopté sans la présentation d'un document.

"No. de résolution  
CE- 2019-23 "



#### 08. Sorties éducatives du service de garde

Mme Stéphanie Beurivage présente le projet de sorties et activités pédagogiques du service de garde, pour un budget de 99\$. Trois sorties sont prévues. Les autres activités auront lieu à l'école. Cela permet d'offrir plusieurs activités, étant donné que les frais de transport sont réduits au minimum.

À noter que les frais sont majorés à 14\$ par jour lors des journées pédagogiques.

Mme Audrey Santerre-Crête appuie la proposition des activités du service de garde. M. François Turcotte seconde.

"No. de résolution  
CE- 2019-24"

#### 09. Points statutaires : IMSE, collation, projet éducatif

- IMSE : le dossier n'est pas mort, malgré les circonstances. Les instances supérieures considèrent le dossier de l'École des Berges comme étant prioritaire concernant le calcul de l'indice de défavorisation.
- Collation : l'École collaborera avec le Pignon Bleu afin d'assurer des collations le plus tôt possible dans l'année. C'est un beau partenariat.
- Communication avec les parents : La page Facebook est alimentée régulièrement. L'idée d'utiliser cette page afin de solliciter des parents bénévoles pour des besoins ponctuels demeure.
- Projet éducatif : Ce travail se fait généralement au printemps. Étant donné la fermeture de l'école, celui-ci sera reporté au mois de décembre. La priorité à l'automne sera d'assurer l'accueil « en temps de COVID ».

#### 10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020 et Assemblée générale de septembre 2020

Pas de date tout de suite pour l'AG. Une date de rencontre de CÉ sortant se tiendrait en début septembre (aux alentours du 7 septembre). Une décision quant aux modalités de l'Assemblée générale sera prise en fonction des informations les plus récentes de la Santé publique.

#### 11. Frais de transport CSA 2020-2021

Les coûts de transport sont importants. Le contrat a toujours été donné à un seul fournisseur de transport, en collaboration avec l'école Cardinal-Roy. L'an prochain, 390\$ seront demandés aux parents pour assumer le transport. Le transport du midi doit s'autofinancer.

M. Denis Leblanc propose l'adoption des frais de transport pour 2020-2021. M. François Turcotte appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-24"

#### 12. Règles de fonctionnement du service de garde

Des changements entreront en vigueur, ce qui influencera le fonctionnement du service de garde.

Une fréquentation sporadique sera désormais possible, avec une nouvelle grille tarifaire. Des pages



Commission  
scolaire de  
la Capitale

des tarifs seront désormais en vigueur. Chaque plage horaire de fréquentation au service de garde coûtera 4,25\$, pour un maximum de 8,50\$ par jour.

La grille tarifaire sera modifiée également pour le C.S.A. (4,25\$ par présence).

Question : La problématique reliée aux « non-paiements » relevés en début d'année scolaire s'est-elle résorbée?

"No. de résolution Réponse : oui.

CE- ~~2019-25~~

Anne-Josée Meunier propose l'adoption des nouvelles règles et Mme Diallo seconde.

### 13. Temps de spécialités (statu quo)

M. Métivier énumère le nombre de périodes de spécialités consacrées à chaque cycle, qui sont maintenues pour la prochaine année.

Un changement a été annoncé récemment : un ajout de 30 minutes/semaine de spécialités au préscolaire.

"No. de résolution

CE- ~~2019-26~~

Mme Vicky propose l'adoption du temps de spécialité et M. François Turcotte appuie cette proposition.

### 14. Reddition de compte budget CE

Il reste 830\$.

M. Métivier propose d'investir cette somme à l'organisation de la fête de fin d'année des enfants.

"No. de résolution

CE- ~~2019-27~~

Mme Audrey propose l'adoption de cette idée. M. Denis Leblanc seconde que le montant résiduel du CÉ finance en partie la fête de fin d'année.

### 15. Plan d'action contre la violence et règles de vie (statu quo)

- Ajout du système de retenue afin de valoriser la ponctualité à l'école des Berges.

"No. de résolution

CE- ~~2019-28~~

M. Denis Leblanc propose l'adoption de cet ajout. M. François Turcotte appuie.

### 16. Frais scolaires et fournitures 2020-2021

Une demande a été faite par la direction de privilégier l'achat de cahiers d'exercices, et ce, afin de favoriser le travail en cas d'une éventuelle 2<sup>e</sup> vague nécessitant la fermeture de l'école.

- Depuis le confinement, des trousseaux ont été envoyés par la poste à certaines familles vulnérables.

École des Berges  
510, rue du Prince-Édouard,  
Québec (QC) G1K 8C7  
TÉLÉPHONE : 418 686-4040 #4048  
TÉLÉCOPIEUR : 418 525-6154  
[ecole.desberges@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.desberges@cscapitale.qc.ca)







**Commission  
scolaire de  
la Capitale**

Des achats regroupés de matériel sont effectués pour faciliter la tâche aux familles nouvellement arrivées (somme de 26\$). Ceci dit, les parents ont toujours le choix de procéder eux-mêmes aux achats.

- Des achats regroupés seront proposés aux parents du préscolaire, moyennant une somme de 12\$.
- Un effort est fait afin d'uniformiser les achats de fournitures pour que celles-ci soient réutilisées par l'élève d'une année à l'autre (p.ex., type de cartable).

Mme Stéphanie Beaurivage propose l'adoption des frais scolaires pour 2020-2021. M. Denis Leblanc appuie.

"No. de résolution  
CE- 2019-29 "

### **17. Taux de plomb dans l'eau**

Une analyse des points d'eau de l'école a été réalisée. Dix-huit points d'eau dans l'école ne répondent pas aux nouvelles normes (jaunes ou rouges). À noter que tous les points d'eau de l'école sont condamnés depuis le retour à l'école. L'ensemble des points d'eau devraient être conformes à la rentrée scolaire.

### **18. Remboursement**

Les voyages, frais de sorties ou frais de transport du C.S.A sont accordés en crédit pour l'an prochain, excepté pour les élèves qui quittent l'école. Pour certains frais de service de garde déjà facturés, des remboursements ont été faits.

Étant donné les nombreuses photocopies réalisées pour les envois postaux pendant le confinement, il n'y aura pas de remboursement concernant les frais de photocopies.

Question concernant les frais de transport le midi pour le Pignon Bleu. M. Métivier va faire la vérification. Il écrira par la suite aux parents afin de les informer du crédit ou du remboursement qui leur sera accordé.

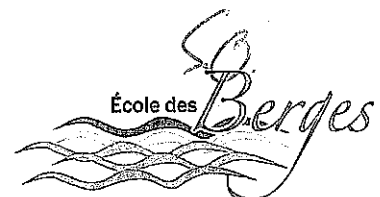
### **19. Tramway, sécurité routière**

Le Conseil d'Établissement a été interpellé par les copropriétés situées près de l'école. Une manifestation a d'ailleurs eu lieu à cet effet. Le syndicat de cette copropriété demande au CÉ de les appuyer dans cette démarche, notamment concernant la quiétude et la sécurité des piétons.

M. Olivier propose que le CÉ écrive une lettre afin de faire part des préoccupations en lien avec la sécurité des élèves et de demander quels seront les dispositifs mis en place pour assurer celle-ci.

M. Métivier propose de communiquer avec M. Pier-Luc Lachance, le conseiller municipal.

École des Berges  
510, rue du Prince-Édouard,  
Québec (QC) G1K 8C7  
TÉLÉPHONE : 418 686-4040 #4048  
TÉLÉCOPIEUR : 418 525-6154  
[ecole.desberges@cscapitale.qc.ca](mailto:ecole.desberges@cscapitale.qc.ca)





## 20. Gala fête de fin d'année

M. Métivier souligne le travail de l'équipe depuis les dernières semaines.

M. François Turcotte présente le gala qui sera présenté sous forme virtuelle cette année. Comme pour la forme traditionnelle, des certificats seront remis. Des élèves ont enregistré des extraits vocaux et quelques performances musicales seront présentées pendant le gala. Celui-ci sera diffusé sur la page Facebook de l'école. Les élèves ont été filmés un à un, puis un montage a été effectué.

Pour la fête de fin d'année, une cérémonie aura lieu lundi pour les finissants. Mardi, il y aura le gala, un bingo. Après le repas, une ancienne élève viendra à l'école pour animer du yoga « fitness ». Une friandise glacée sera servie aux enfants. Une artiste de rue viendra donner un spectacle également (une mère de l'école).

## 21. Mot du président

M. Olivier souligne la capacité d'adaptation, le dévouement et la créativité de l'équipe-école, en cette période particulière.

Mme Audrey Santerre-Crête demande quelle sera l'organisation scolaire pour l'an prochain. M. Métivier présente les différentes classes et le mouvement du personnel, dont la retraite de Mme Rita Chartrand et le changement de niveau de Mme Doriane Angers, qui enseignera en 2<sup>e</sup> année.

Mme Diallo demande comment se passera la répartition dans les classes l'an prochain. M. Métivier explique les démarches qui ont été entreprises, notamment pour les reprises d'années.

Du côté communautaire, il y aura des activités littéraires à la Maison des enfants et le projet « La Bécane » pour stimuler la littératie et prévenir la glissade de l'été (et de la COVID-19)!

## 22. Mot de la direction

Beaucoup d'adaptations ont été nécessaires sur le plan des pratiques, notamment pour l'accueil des nouveaux élèves du préscolaire. Une vidéo a été tournée afin de présenter l'école aux enfants et aux parents. Il est prévu des les accueillir durant les journées pédagogiques du début d'année. Des ajustements de groupes seront faits suite à cet accueil.

Des travaux majeurs sont prévus cet été (aile ouest de l'école) : réparation de la maçonnerie et solidification, peinture. Les travaux débuteront le 25 juin.

Le laboratoire informatique deviendra un lab créatif l'an prochain, par exemple, pour faire de la robotique. Les ordinateurs seront rapatriés dans les classes.

Les soumissions ont été envoyées pour le projet « cour d'école ».



Métivier témoigne de sa reconnaissance envers son équipe-école et de la disponibilité de tous. Une mention est donnée aux éducateurs qui ont travaillé au service de garde d'urgence. Des félicitations sont faites à l'équipe volante (François, Véronique). Une mention est également donnée à Sonya, qui s'est beaucoup impliquée. Notre ouvrier, Mathieu, s'est également impliqué activement, notamment pour la création d'écrans en plexiglass. Le travail actif des secrétaires est souligné aussi, entre autres pour les envois postaux. Enfin, le Pignon Bleu a continué de supporter les familles.

M. Olivier remercie le travail de M. Métivier durant cette crise.

### 23. Mot du représentant au comité de parents

Le confinement a commencé peu de temps après la confirmation de la participation de nos membres au comité de parents. À reprendre.

### 24. Mot des membres du personnel

Mme Catherine Duquette souligne l'excellente gestion de crise de M. Métivier.

Mme Vicky souligne qu'elle était contente de revenir au travail et mentionne que les enfants étaient contents de revenir en classe aussi.

Mme Anne-Josée Meunier mentionne la qualité du travail accompli par tout le monde. Elle fait état de l'excellent travail de notre directeur dans la gestion de la crise. Cette expérience nous aura ramenés à l'essentiel.

### 25. Mot des membres de la communauté

Mme Camille informe que des activités de lecture interactive auront lieu à la Marina Saint-Roch durant la période estivale. Différentes activités de littératie seront également offertes dans les parcs pendant l'été.

Pendant le confinement, la Maison des enfants était fermée, mais de la correspondance a été faite avec les enfants. Des envois de livres et de jeux ont également été faits.


Une publicité sera envoyée aux familles concernant les activités offertes pour l'été.

### 26. La rentrée

Un courriel sera envoyé lorsque les modalités de la rentrée 2020 seront confirmées.

M. Denis Leblanc propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité. La séance se termine à 20h32.

"No. de résolution  
CE- 2019-30"

  
Sébastien Olivier  
Président du CE





**Sont présents :**

M. Sébastien Olivier, membre parent et président  
M. Kino Métivier, directeur  
M. Denis Leblanc, membre parent  
Mme Audrey Santerre-Crete, membre parent  
Mme Zariyatou Diallo, membre parent  
M. François Turcotte, membre du personnel  
Mme Vicky Pouliot, membre du personnel  
Mme Anne-Josée Meunier, membre du personnel  
Mme Camille Ferland, de la Maison des enfants de Saint-Roch  
Mme Catherine Duquette, membre du personnel et secrétaire  
Mme Stéphanie Beurivage, membre du personnel

**Ordre du jour**

**01. Ouverture de la séance**

M. Sébastien Olivier souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**02. Vérification du quorum**

Le quorum est respecté. La séance débute à 18h34.

**03. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté suite à la proposition de M. Leblanc et l'appui de Mme Diallo.

**04. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2020**

Lecture de l'ordre du jour. Adoption proposée par Vicky Pouliot. Appuyée par Stéphanie Beurivage.





#### 05. Suivi au procès-verbal

- Le questionnaire élaboré pour Cardinal-Roy a été apprécié.  
~~Un document sera déposé l'an prochain.~~
- IMSE : le document a été déposé, mais le processus s'est interrompu en raison des circonstances (COVID-19).
- Ponctualité à l'école : belle amélioration. Depuis le retour à l'école, l'habitude se maintient. Le système de retenue sera « retenu » l'an prochain.

#### 06. Question du public

Il n'y a pas de participant du public à cette rencontre.

#### 07. Budget 2020-2021

- Les services tels que nous les connaissons, seront maintenus. Le support de 50 000\$ offert par le C.S sera encore possible (aide en raison du changement d'indice).
- Les deux orthopédagogues seront là à temps plein (gain de 2 jours/cycle).
- Pour le reste des services, c'est le statu quo (orthophonie, psychologie). Malheureusement, nous ne pouvons obtenir les sommes dédiées aux Mesures à la composition de la classe (MACC), car ces sommes ont servi à assurer la 2<sup>e</sup> orthopédagogue à temps plein. Des éducateurs en service de garde sont engagés en cours d'année afin de compenser ce manque de service et offrir du soutien à certains élèves en difficulté qui ont besoin d'exercisation sur une base plus fréquente que celle offerte en orthopédagogie.
- 110 000\$ serviront au service en éducation spécialisée.
- Nous aurons un budget collation « école ». Un don de 4000\$ a été fait par l'école au Pignon Bleu, étant donné la fermeture de l'école cette année (COVID-19).
- 3500\$ seront consacrés à peindre certains murs. En incluant cette somme dans les gros travaux prévus cet été, des économies seront faites.
- Des budgets en informatique ont été majorés (50 000\$). Il est prévu d'acheter des *Chrome Books*.

Question : Est-ce qu'on doit acheter le matériel informatique à un endroit en particulier? Réponse : Il s'agit d'achats regroupés avec des fournisseurs attirés. Ces achats sont « normés ».

M. Denis Leblanc propose l'adoption du budget 2020-2021. Mme Vicky Pouliot seconde. Le budget est donc adopté. À noter que de façon exceptionnelle, celui-ci est adopté sans la présentation d'un document.







Mme Stéphanie Beurivage présente le projet de sorties et activités pédagogiques du service de garde, pour un budget de 99\$. Trois sorties sont prévues. Les autres activités auront lieu à l'école. Cela permet d'offrir plusieurs activités, étant donné que les frais de transport sont réduits au minimum.

À noter que les frais sont majorés à 14\$ par jour lors des journées pédagogiques.

Mme Audrey Santerre-Crête appuie la proposition des activités du service de garde. M. François Turcotte seconde.

#### **09. Points statutaires : IMSE, collation, projet éducatif**

- IMSE : le dossier n'est pas mort, malgré les circonstances. Les instances supérieures considèrent le dossier de l'École des Berges comme étant prioritaire concernant le calcul de l'indice de défavorisation.
- Collation : l'École collaborera avec le Pignon Bleu afin d'assurer des collations le plus tôt possible dans l'année. C'est un beau partenariat.
- Communication avec les parents : La page Facebook est alimentée régulièrement. L'idée d'utiliser cette page afin de solliciter des parents bénévoles pour des besoins ponctuels, demeure.
- Projet éducatif : Ce travail se fait généralement au printemps. Étant donné la fermeture de l'école, celui-ci sera reporté au mois de décembre. La priorité à l'automne sera d'assurer l'accueil « en temps de COVID ».

#### **10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020 et Assemblée générale de septembre 2020**

Pas de date tout de suite pour l'AG. Une date de rencontre de CÉ sortant se tiendrait en début septembre (aux alentours du 7 septembre). Une décision quant aux modalités de l'Assemblée générale sera prise en fonction des informations les plus récentes de la Santé publique.

#### **11. Frais de transport CSA 2020-2021**

Les coûts de transport sont importants. Le contrat a toujours été donné à un seul fournisseur de transport, en collaboration avec l'école Cardinal-Roy. L'an prochain, 390\$ seront demandés aux parents pour assumer le transport. Le transport du midi doit s'autofinancer.

M. Denis Leblanc propose l'adoption des frais de transport pour 2020-2021. M. François Turcotte appuie.

#### **12. Règles de fonctionnement du service de garde**

Des changements entreront en vigueur, ce qui influencera le fonctionnement du service de garde. Une fréquentation sporadique sera désormais possible, avec une nouvelle grille tarifaire. Des plages avec des tarifs seront désormais en vigueur. Chaque plage horaire de fréquentation au service de





La grille tarifaire sera modifiée également pour le C.S.A. (4,25\$ par présence).

Question : La problématique reliée aux « non-paiements » relevés en début d'année scolaire s'est-elle résorbée?

Réponse : oui.

Anne-Josée Meunier propose l'adoption des nouvelles règles et Mme Diallo seconde.

### **13. Temps de spécialités (statu quo)**

M. Métivier énumère le nombre de périodes de spécialités consacrées à chaque cycle, qui sont maintenues pour la prochaine année.

Un changement a été annoncé récemment : un ajout de 30 minutes/semaine de spécialités au préscolaire.

Mme Vicky propose l'adoption du temps de spécialité et M. François Turcotte appuie cette proposition.

### **14. Reddition de compte budget CE**

Il reste 830\$.

M. Métivier propose d'investir cette somme à l'organisation de la fête de fin d'année des enfants.

Mme Audrey propose l'adoption de cette idée. M. Denis Leblanc seconde que le montant résiduel du CE finance en partie la fête de fin d'année.

### **15. Plan d'action contre la violence et règles de vie (statu quo)**

- Ajout du système de retenue afin de valoriser la ponctualité à l'école des Berges.

M. Denis Leblanc propose l'adoption de cet ajout. M. François Turcotte appuie.

### **16. Frais scolaires et fournitures 2020-2021**

Une demande a été faite par la direction de privilégier l'achat de cahiers d'exercices et ce, afin de favoriser le travail en cas d'une éventuelle 2<sup>e</sup> vague nécessitant la fermeture de l'école.

- Depuis le confinement, des trousseaux ont été envoyés par la poste à certaines familles vulnérables.
- Des achats regroupés de matériel sont effectués pour faciliter la tâche aux familles





ouvellement arrivées (somme de 26\$). Ceci dit, les parents ont toujours le choix de procéder eux-mêmes aux achats.

- Des achats regroupés seront proposés aux parents du préscolaire, moyennant une somme de 12\$.
- Un effort est fait afin d'uniformiser les achats de fournitures pour que celles-ci soient réutilisées par l'élève d'une année à l'autre (p.ex., type de cartable).

Mme Stéphanie Beaurivage propose l'adoption des frais scolaires pour 2020-2021. M. Denis Leblanc appuie.

### 17. Taux de plomb dans l'eau

Une analyse des points d'eau de l'école a été réalisée. Dix-huit points d'eau dans l'école ne répondent pas aux nouvelles normes (jaunes ou rouges). À noter que tous les points d'eau de l'école sont condamnés depuis le retour à l'école. L'ensemble des points d'eau devraient être conformes à la rentrée scolaire.

### 18. Remboursement

Les voyages, frais de sorties ou frais de transports du C.S.A sont accordés en crédit pour l'an prochain, excepté pour les élèves qui quittent l'école. Pour certains frais de service de garde déjà facturés, des remboursements ont été faits.

Étant donné les nombreuses photocopies réalisées pour les envois postaux pendant le confinement, il n'y aura pas de remboursement concernant les frais de photocopies.

Question concernant les frais de transport le midi pour le Pignon Bleu. M. Métivier va faire la vérification. Il écrira par la suite aux parents afin de les informer du crédit ou du remboursement qui leur sera accordé.

### 19. Tramway, sécurité routière

Le Conseil d'Établissement a été interpellé par les copropriétés situées près de l'école. Une manifestation a d'ailleurs eu lieu à cet effet. Le syndicat de cette copropriété demande au CÉ de les appuyer dans cette démarche, notamment concernant la quiétude et la sécurité des piétons.

M. Olivier propose que le CÉ écrive une lettre afin de faire part des préoccupations en lien avec la sécurité des élèves et de demander quels seront les dispositifs mis en place pour assurer celle-ci.

M. Métivier propose de communiquer avec M. Pier-Luc Lachance, le conseiller municipal.

Tous les membres du CÉ sont d'accord avec la proposition de M. Olivier.





M. Métivier souligne le travail de l'équipe depuis les dernières semaines.

M. François Turcotte présente le gala qui sera présenté sous forme virtuelle cette année. Comme pour la forme traditionnelle, des certificats seront remis. Des élèves ont enregistré des extraits vocaux et quelques performances musicales seront présentées pendant le gala. Celui-ci sera diffusé sur la page Facebook de l'école. Les élèves ont été filmés un à un, puis un montage a été effectué.

Pour la fête de fin d'année, une cérémonie aura lieu lundi pour les finissants. Mardi, il y aura le gala, un bingo. Après le repas, une ancienne élève viendra à l'école pour animer du yoga « fitness ». Une friandise glacée sera servie aux enfants. Une artiste de rue viendra donner un spectacle également (une mère de l'école).

## 21. Mot du président

M. Olivier souligne la capacité d'adaptation, le dévouement et la créativité de l'équipe-école, en cette période particulière.

Mme Audrey Santerre-Crête demande quelle sera l'organisation scolaire pour l'an prochain. M. Métivier présente les différentes classes et le mouvement du personnel, dont la retraite de Mme Rita Chartrand et le changement de niveau de Mme Doriane Angers, qui enseignera en 2<sup>e</sup> année.

Mme Diallo demande comment se passera la répartition dans les classes l'an prochain. M. Métivier explique les démarches qui ont été entreprises, notamment pour les reprises d'années.

Du côté communautaire, il y aura des activités littéraires à la Maison des enfants et le projet « La Bécane » pour stimuler la littératie et prévenir la glissade de l'été (et de la COVID-19)!

## 22. Mot de la direction

Beaucoup d'adaptations ont été nécessaires sur le plan des pratiques, notamment pour l'accueil des nouveaux élèves du préscolaire. Une vidéo a été tournée afin de présenter l'école aux enfants et aux parents. Il est prévu des les accueillir durant les journées pédagogiques du début d'année. Des ajustements de groupes seront faits suite à cet accueil.

Des travaux majeurs sont prévus cet été (aile ouest de l'école) : réparation de la maçonnerie et solidification, peinture. Les travaux débiteront le 25 juin.

Le laboratoire informatique deviendra un lab créatif l'an prochain, par exemple, pour faire de la robotique. Les ordinateurs seront rapatriés dans les classes.

Les soumissions ont été envoyées pour le projet « cour d'école ».

M. Métivier témoigne de sa reconnaissance envers son équipe-école et de la disponibilité de tous. Une mention est donnée aux éducateurs qui ont travaillé au service de garde d'urgence. Des







félicitations sont faites à l'équipe volante (François, Véronique). Une mention est également donnée à Sonya, qui s'est beaucoup impliquée. Notre ouvrier, Mathieu, s'est également impliqué activement, notamment pour la création d'écran en plexiglass. Le travail actif des secrétaires est souligné aussi, entre autres pour les envois postaux. Enfin, le Pignon Bleu a continué de supporter les familles.

M. Olivier remercie le travail de M. Métivier durant cette crise.

### 23. Mot du représentant au comité de parents

Le confinement a commencé peu de temps après la confirmation de la participation de nos membres au comité de parents. À reprendre.

### 24. Mot des membres du personnel

Mme Catherine Duquette souligne l'excellente gestion de crise de M. Métivier.

Mme Vicky souligne qu'elle était contente de revenir au travail et mentionne que les enfants étaient contents de revenir en classe aussi.

Mme Anne-Josée Meunier mentionne la qualité du travail accompli par tout le monde. Elle fait état de l'excellent travail de notre directeur dans la gestion de la crise. Cette expérience nous aura ramené à l'essentiel.

### 25. Mot des membres de la communauté

Mme Camille informe que des activités de lecture interactive auront lieu à la Marina Saint-Roch durant la période estivale. Différentes activités de littérature seront également offertes dans les parcs pendant l'été.

Pendant le confinement, la Maison des enfants était fermée, mais de la correspondance a été faite avec les enfants. Des envois de livres et de jeux ont également été faits.

Une publicité sera envoyée aux familles concernant les activités offertes pour l'été.

### 26. La rentrée

Un courriel sera envoyé lorsque les modalités de la rentrée 2020 seront confirmées.

M. Denis Leblanc propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité. La séance se termine à 20h32.



Convocation à la séance du conseil d'établissement

Le mercredi 17 juin 2020, 17h30 à 21h

Cette rencontre aura lieu sur la plateforme TEAM, un lien vous a été envoyé.

- Veuillez nous informer si vous prévoyez être absent en téléphonant au secrétariat de l'école :

Madame Dominique Cimon : (418) 686-4040 poste 4048

Ordre du jour

Ordre du jour	Documents Joint/reçus
01. Ouverture de la séance ✓	
02. Vérification du quorum ✓	
03. Lecture et adoption de l'ordre du jour ✓	X
04. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2020 ✓	X
05. Suivi au procès-verbal ✓	
06. Questions du public <i>pas de public.</i> ✓	
<b>Consultation</b>	
07. Budget 2020-2021 ✓	
08. Sorties éducatives service de garde ✓	X
09. Points statutaires : IMSE, collation, projet éducatif ✓ <i>connu</i>	X
⑩ Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020 ✓	X
11. Frais de transport CSA 2020-2021 <i>300 → 390\$</i> ✓	
12. Règles de fonctionnement du service de garde ✓	X
13. Temps de spécialité ( <u>statu quo</u> ) ✓	X
14. Reddition de compte budget CE ✓	
⑪ Assemblée générale septembre 2020 ✓	
16. Plan d'action contre la violence et règles de vie ( <u>statu quo</u> ) ✓	
17. Frais scolaires et fournitures 2020-2021 <i>+ cahiers d'exercice uniformisation fournie ++</i>	X
<b>Information</b>	
18. Taux de plomb dans l'eau ✓	
19. Remboursement ✓	
20. Tramway, sécurité routière ✓	
21. Gala fête de fin d'année ✓	
22. Mot du président ✓	

*Frais de transport*

Avec l'aide de la cs.

statu quo de service

ajout orthopédagogue

2 ortho 100%

orthophonie 2 yrs / sem.

ψ 3 yrs / sem.

⊗ Macc.

110 000 \$ TBS.      30 60-65 h.  
                                 20  
                                 10

collabor. → négos avec le patron bleu. + 4000 PC.

SASAF =

3000 \$ peinture

Support 50 000 \$ cs.

Dernier budget anné, on l'expère CRR + MECS



23. Mot de la direction	
24. Mot du représentant au comité de parents	
25. Mot des membres du personnel	
26. Mot des membres de la communauté	
Autres sujets <i>Rentee des élèves</i>	

- Accueil preschool v
- travaux cet été v
- Labo créatif v
- projet cour d'école v

Equipe coup de coeur ← Prof  
← soutien + spécialistes  
← oce.

- leader ship techno
- courner plans de classe + trousse BMH@ CM@
- Adaptation qui fut des petits
- Vendredi jour.
- GALA

Compléter





**Sont présents :**

- M. Sébastien Olivier, membre parent et président ✓  
M. Kino Métivier, directeur ✓  
M. Denis Leblanc, membre parent ○  
Mme Audrey Santerre-Crete, membre parent ✓  
Mme Zariyatou Diallo, membre parent ✓  
Mme Anne-Josée Meunier, membre du personnel ○  
M. François Turcotte, membre du personnel ✓  
Mme Vicky Pouliot, membre du personnel ○  
M. Jean-René Boutin, représentant de la communauté (Organisme L'Engrenage) ○  
Mme Camille Ferland, de la Maison des enfants de Saint-Roch ✓  
M. Xavier Daboval, président comité de parents de la commission scolaire de la Capitale  
Mme Catherine Duquette, membre du personnel et secrétaire ✓

**Absences**

- Mme Stéphanie Beurivage, membre du personnel  
Mme Placida Birimba, parent

**Ordre du jour**

**01. Ouverture de la séance**

M. Sébastien souhaite la bienvenue et la bonne année à l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée se présente.

**02. Vérification du quorum**

Le quorum est respecté.

**03. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout : autres sujet : semaine des enseignants  
Points 11 et 12 reportés.







#### 04. Question du public

M. Xavier Daboval, président comité de parents de la commission scolaire de la Capitale invite les parents du conseil d'établissement à participer au comité de parents. L'école des Berges n'est pas représentée présentement. Il est souhaitable que toutes les écoles soient représentées pour assurer une meilleure équité. Deux parents peuvent partager la participation aux rencontres. M. Sébastien Olivier et Mme Audrey Santerre-Crête sont intéressés d'y siéger.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 février 2020.

Candidature concernant l'implication d'un parent-bénévole pour un prix remis par la Fédération des comités de parents : remettre celle-ci pour le 26 février 2020.

#### 05. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019

Une coquille est relevée par rapport à la date : lire le 11 décembre 2019 plutôt que le 16 octobre 2019

Adoption de l'ordre du jour proposée M. François Turcotte. Appuyée par Denis Leblanc.

#### 06. Suivi au procès-verbal du 11 décembre 2019

M. Métivier fait un suivi de certains points : le club des petits déjeuners, les sorties culturelles, la participation au sondage de Cardinal-Roy (74 parents ont répondu au sondage), communication avec les parents, les paniers de Noël (le partenaire fournira des denrées pendant l'année), « Imagine Saint-Roch ». À ce sujet, quatre enseignantes ont rencontré Mme Rosemarie Lemieux de la table de concertation de l'Engrenage, le 17 janvier dernier, pour un dîner causerie. Selon elles, il serait utile d'avoir accès à un répertoire des différents organismes du quartier. Celui-ci pourrait être utilisé en guise de référence pour guider les parents, selon les besoins rencontrés, notamment dans le cadre des rencontres de plan d'intervention. Un « focus group » a également été fait avec les élèves.

D'autres points seront abordés pendant la présente assemblée.





## Consultation

### 07. Sorties éducatives

Une sortie « classe neige » aura lieu à Vallée Jeunesse, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, après la semaine de relâche. Dix-huit élèves participeront à cette sortie. L'autobus sera fourni par le Patro Laval, ce qui réduira les frais de transport. Une demande de financement a été faite auprès de l'attaché politique Catherine Dorion, députée à l'Assemblée nationale.

Mme Vicky Pouliot partage l'expérience de l'enseignement de ce programme, notamment le thème des stéréotypes.

Proposé par Audrey Santerre-Crête. Appuyé par Denis Leblanc.

### 08. Consultation Cardinal-Roy

72 réponses ont été obtenues suite au sondage.

Les membres de l'assemblée consultent les réponses aux différentes questions.

Une synthèse sera communiquée à la Commission scolaire de la Capitale.

Résolution :

Considérant que le sentiment d'appartenance chez les adolescents est un facteur déterminant dans la réussite du parcours scolaire.

Que le cheminement de secondaire 1 à 5 dans un même établissement représente une stabilité et un facteur de protection important, particulièrement pour les élèves vivant en contexte de vulnérabilité socio-économique ;

Que ce changement doit s'inscrire dans une réflexion de l'offre éducative au secondaire au Centre-ville qui inclura les écoles de la Cité, Vanier, Joseph-François Perrault, Cardinal-Roy et Brébeuf ;

Que ce nouveau programme de secondaire 1 à 5 doit être attrayant, inclusif et représenter un levier de persévérance scolaire où chacun peut se découvrir et développer son plein potentiel ;

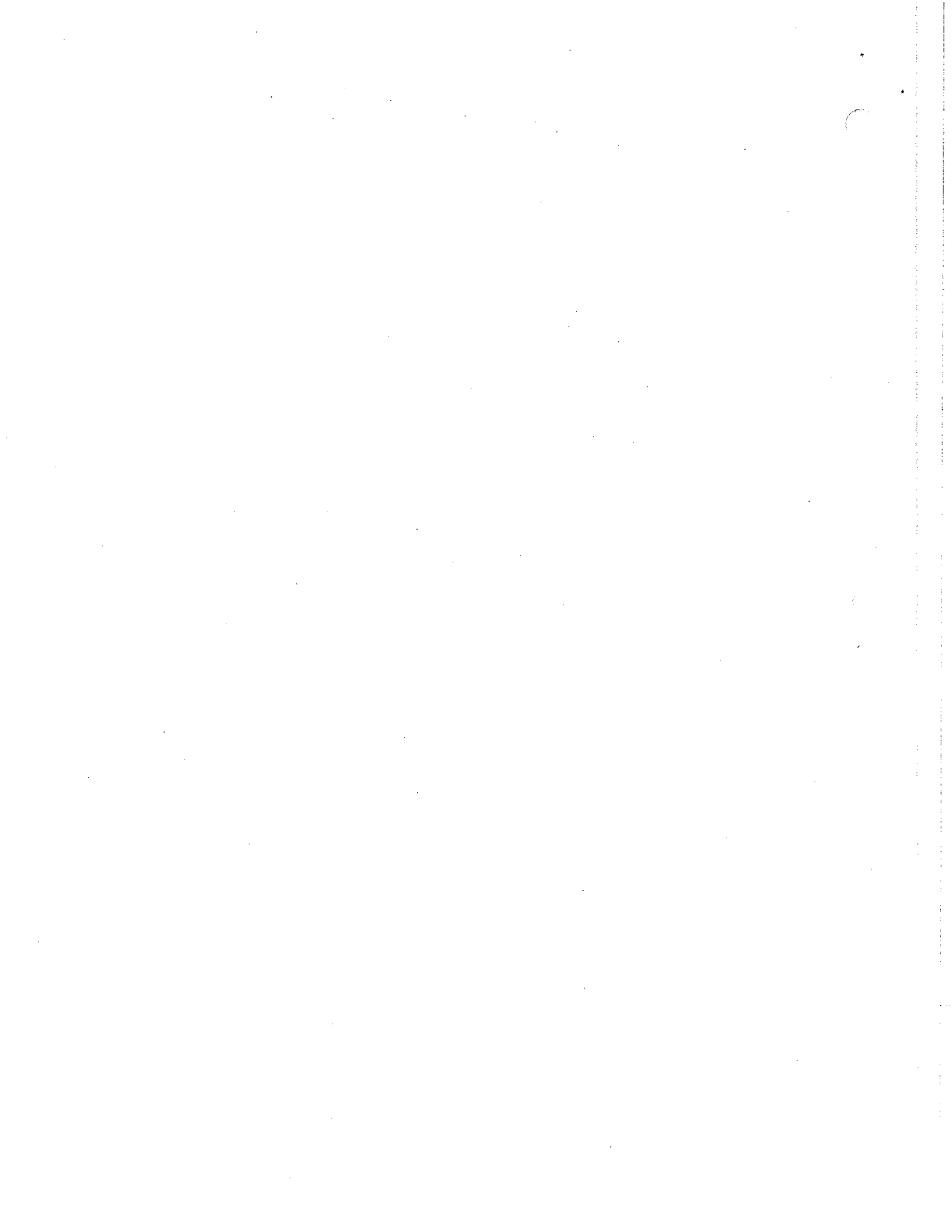
Qu'un sondage auprès des parents du régulier démontre que les parents sont fortement favorables à ce type de programme et que le nombre d'inscriptions potentiels quadrupleront advenant la mise en place du secondaire 1 à 5 ;

Le CÉ de l'École des Berges recommande l'adoption d'un programme de secondaire 1 à 5 à l'école Cardinal-Roy.

Adoption de la résolution proposée par Zariyatou Diallo. Appuyée par Camille Ferland.

### 09. Critères de sélection du directeur d'école

Après consultation du document, l'adoption est proposée par François Turcotte. Appuyée par Audrey Santerre-Crête.





#### 10. Éducation à la sexualité

M. Métivier explique le principe du programme d'éducation à la sexualité, balisé par une sexologue engagée par la Commission scolaire. Les parents seront informés par lettre du contenu qui sera traité. Si le parent souhaite se prévaloir d'un désistement, il doit se soumettre à la démarche, un sujet à la fois. Cette année, le préscolaire est inclus dans le programme.

L'adoption de la grille est proposée par Denis Leblanc et appuyée par Vicky Pouliot.

#### 11. Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) : reporté

#### 12. Temps de spécialité (2019-2020) : reporté

#### 13. État des lieux projet éducatif

Dans nos pratiques enseignantes, quels sont les moyens porteurs pour atteindre nos cibles éducatives? Une journée sera consacrée à cette réflexion le 6 février 2020. Celle-ci rassemblera un enseignant par cycle, un enseignant de francisation, un spécialiste. Cette journée permettra de rédiger le plan de mise en œuvre.

Une discussion a lieu concernant la place des technologies dans l'enseignement (OCTET, Pignon Bleu).

#### Information

#### 14. Projet de loi 40 - impacts envisagés

L'information la plus récente obtenue provient des médias, plus précisément d'un article de la Presse paru au début du mois de janvier 2020. Sujet à reporter pour la prochaine rencontre. Si M. Métivier reçoit de l'information, il pourra la faire parvenir par courriel aux membres du CÉ.

#### 15. Indice IMSE

M. Métivier travaille présentement à élaborer un argumentaire démontrant la vulnérabilité de la clientèle du régulier.

À partir d'une carte des milieux socio-économiques du secteur fournie par le CLSC, il a été possible d'extraire des données importantes pour démontrer que l'École des Berges se trouve en milieu vulnérable.

73 élèves habitent des appartements à loyer modique. On constate une grande mouvance des élèves à tout moment de l'année. Plusieurs élèves allophones n'ont pas été comptabilisés dans le dernier recensement. Les élèves désignés proviennent majoritairement de milieux IMSE 9 et 10.

Pour appuyer la démarche, M. Métivier souhaite que les membres du CÉ prennent connaissance du document et soumettent leurs commentaires. Ce document sera déposé à la Commission scolaire dans un premier temps.





#### 16. Aide alimentaire aux élèves

Le Pignon Bleu supporte l'école depuis octobre 2019. Cet organisme a été engagé afin de fournir les collations au service de garde. Le Club des petits déjeuners donnent des petits déjeuners d'appoint.

Des familles ciblées recevront des paniers de la part d'un partenaire, distributeur en épicerie.

#### 17. Mobilisation des parents

Tout est prêt concernant la page *Facebook*. Celle-ci sera disponible dès la semaine prochaine. Le respect des signatures concernant l'autorisation des parents pour publication des photos est assuré.

#### 18. Reddition de compte

Un document est présenté. M. Métivier présente les différents aspects. Le budget est considéré adéquat. L'ensemble des budgets est à environ 50% d'utilisation, à la mi-année scolaire. Si la tendance se maintient, le budget devrait redevenir positif d'ici 4 ans.

Les mesures budgétaires pour la prochaine année seront connues au mois d'avril.

#### 19. Ponctualité à l'école

Un système de retenue a été instauré afin d'inciter les élèves à arriver à l'heure en classe. Un changement positif est observé. Les retenues auront lieu les mercredis, de 15h20 à 16h20. Une gradation d'interventions est également prévue : retenue, lettre aux parents, rencontre avec les parents.

#### 20. Mot de la présidence

M. Olivier constate une progression par rapport aux sujets ciblés par le CÉ prévus en début d'année.

#### 21. Mot de la direction

Les parents de l'École des Berges recevront sous peu une lettre les invitant à manifester leur intérêt pour cultiver une parcelle de jardin, dans l'esprit des jardins communautaires, dans le cadre du projet « Jeunes Chefs en Herbe », piloté par M. Yves Desmarais.

Les récoltes du jardin, volet école, seront données au Pignon Bleu.

Des démarches sont entreprises avec la Ville afin d'engager quelqu'un pour l'entretien.

#### 22. Mot des représentantes au comité de parents

À venir.

#### 23. Mot des membres du personnel

Les points prévus ont déjà été soulevés pendant l'assemblée (rencontre ayant eu lieu avec l'Engrenage, jardin communautaire).







#### 24. Semaine des enseignants

Dans le cadre de la semaine des enseignants, une motion est proposée afin de remercier les enseignants pour le travail réalisé. Il est question d'écrire un message sur la page Facebook.

#### 25. Mot des membres de la communauté

Maison des enfants : un projet est en élaboration dans le cadre du projet 180, afin de conserver les acquis scolaires (activités ludiques et éducatives, groupe de petits et de grands). Des activités à coût modique sont régulièrement offertes aux enfants.

Engrenage : la consultation d' « *Imagine Saint-Roch* » est en cours. La cabane à sucre sera sur le parvis de l'Église le 8 avril prochain.

Le 25 avril, une journée « Famille Saint-Roch » sera organisée à l'école, en collaboration avec les différents organismes.

Une application avec pictos conçue par Pomme d'Api, sera disponible dès le 6 février.

#### 26. Fermeture de la séance

M. Denis Leblanc propose la levée de l'assemblée et Mme Vicky Pouliot appuie.



## RÉPARTION DES GROUPES

ANNÉE SCOLAIRE		TOTAL	LOCAL
MATERNELLE 4 ANS	11m4 + 3 m 5 DÎNEURS CHANTAL	14	107
MATERNELLE 5 ANS	20 MAHASSINE	20	107
MATERNELLE 5 ANS	20 STÉPHANIE	20	108
1 <sup>ÈRE</sup>	20 SALIMA	20	108
1 <sup>ÈRE</sup> + 2 <sup>ÈME</sup>	11+9 SOPHIA	20	102
2 <sup>ÈME</sup>	20 SEIF	20	102
3 <sup>ÈME</sup>	18 AUDREY	18	BIBLIOTHÈQUE
3 <sup>ÈME</sup> + 4 <sup>ÈME</sup>	7+11 ISABEL	18	103
4 <sup>ÈME</sup> + 5 <sup>ÈME</sup>	9 +10 MONIA	19	MUSIQUE
5 <sup>ÈME</sup> + 6 <sup>ÈME</sup>	8+12 ÉRIC	20	LOCAL DES GRANDS
DINEURS 1 <sup>ÈRE</sup> ET 2 <sup>ÈME</sup>	11	11	109
DINEURS 4-5-6 <sup>ÈME</sup>	18	18	LOCAL INFO
		221	



Montant à régler à l'école pour les frais de photocopies (reprographie) pour l'année scolaire: 37 \$

Si vous désirez acheter de l'école les fournitures scolaires\* requises pour l'année, cochez et ajoutez 26 \$

FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021		
CLASSE D'ACCUEIL		
PHOTOCOPIES FAITES PAR L'ÉCOLE POUR L'ÉLÈVE		
	ITEM	PRIX
	Documents reproductibles - Anglais	3,00 \$
	Documents reproductibles - Français	14,50 \$
	Documents reproductibles - Mathématique	14,50 \$
	Agenda	5,00 \$
	<b>Total reprographie :</b>	<b>37,00 \$</b>
QUANTITÉ	*FOURNITURES SCOLAIRES À ACHETER (par le parent ou de l'école)	
1	Surligneur jaune (113820)	0,30 \$
1	Boîte de 24 crayons feutres (117213)	1,85 \$
1	Boîte de 12 crayons de plomb (117104)	1,40 \$
2	Boîte de 12 crayons de couleurs en bois (117072)	2,60 \$
4	Stylos (2 bleus: 114002) et (2 rouges: 012011)	0,30 \$
2	Crayons effaçables à sec (117207)	2,10 \$
4	Gommes à effacer blanches (113878)	2,85 \$
3	Bâtons de colle Jumbo (113783)	2,30 \$
1	Paire de ciseaux (113777)	1,05 \$
5	Reliures à attaches (duo-tangs) couleurs (113851-54-55-56-57)	1,00 \$
1	Reliure à attaches (duo-tang) en plastique <b>avec pochettes</b> (stp-GCN30000)	0,50 \$
2	Paquets de 4 cahiers lignés, de style Canada, dont 1 pour l'anglais (113721)	1,10 \$
1	Carnet de notes 3 x 5 (stp-66197)	1,50 \$
1	Règle de 30 cm rigide (113957)	0,20 \$
1	Taille-crayon avec boîtier récupérateur (117374)	1,15 \$
1	Cartable noir de 1 pouce (113733)	2,10 \$
1	Cartable vert de 1 pouce (113740)	1,25 \$
10	Protège-feuilles transparents (117284)	0,20 \$
1	Étui à crayons (stp-61605S12C)	0,60 \$
1	Pochette à velcro perforée (stp-WNBEN10BE)	1,65 \$
	<b>Total fournitures scolaires (à se procurer par le parent ou acheter de l'école):</b>	<b>26,00 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL (photocopies et fournitures scolaires)</b>	<b>63,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.



**FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021**

**MATERNELLE - 4 ANS**

Montant à régler à l'école pour les frais de photocopies (reprographie) pour l'année scolaire: 16 \$

Si vous désirez acheter de l'école les fournitures scolaires\* requises pour l'année, cochez et ajoutez 12 \$

**PHOTOCOPIES FAITES PAR L'ÉCOLE POUR L'ÉLÈVE**

QUANTITÉ	ITEM	PRIX
	Reprographie - documents maison pour l'éveil à la lecture	6,00 \$
	Reprographie - documents maison pour les ateliers savants	6,00 \$
	Reprographie - documents maison pour les arts plastiques	4,00 \$
	<b>Total reprographie :</b>	<b>16,00 \$</b>
<b>*FOURNITURES SCOLAIRES À ACHETER (par le parent ou de l'école)</b>		
1	*Boîte de 24 crayons feutres lavables, pointe médium (117213)	2,10 \$
2	*Boîtes de 10 marqueurs lavable Crayola, pointe large (113802)	4,00 \$
2	*Bâtons de colle grand format, 40g (113783)	1,50 \$
4	*Reliures à attaches (duo-tangs) en carton (un rouge-113856, un jaune-113853, un vert-113857, un blanc- HRY06212)	1,15 \$
1	*Reliure à attaches (duo-tang) en plastique -2 pochettes (GCN30000)	0,50 \$
1	*Cartable à anneaux 1 pouce blanc - avec pochette avant (113747)	2,15 \$
1	*Porte-crayons en plastique (stp61605512C)	0,60 \$
	<b>Total fournitures scolaires (à se procurer par le parent ou acheter de l'école):</b>	<b>12,00 \$</b>
	<b>GRAND TOTAL (photocopies et fournitures scolaires)</b>	<b>28,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.

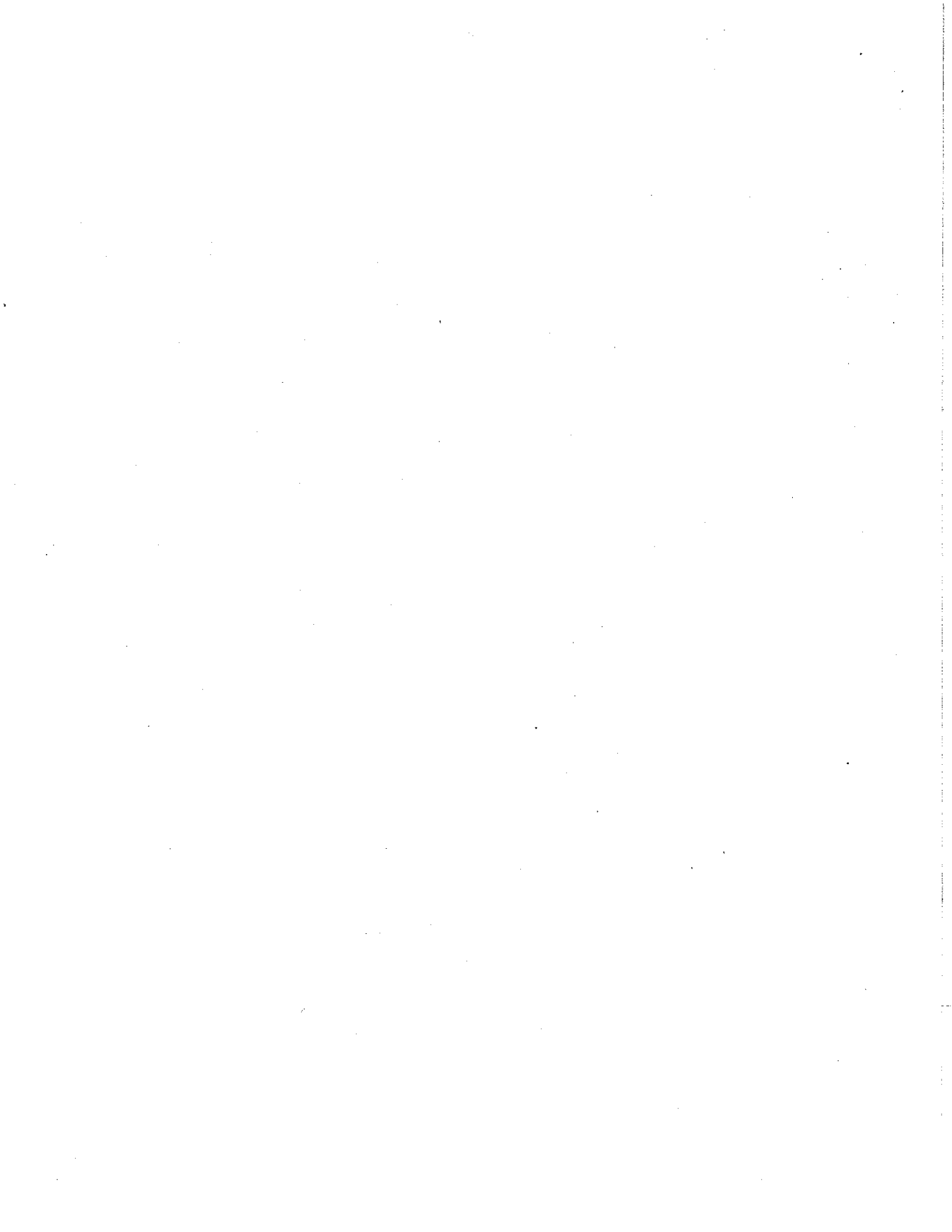
**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant.

1	paire d'espadrilles à velcro que votre enfant pourra laisser en classe en tout temps
1	couverture ou serviette de plage pour les périodes de détente
1	petit toutou ou petite peluche pour les périodes de détente
	Des vêtements de rechange : sous-vêtement, chandail, pantalon et bas
1	sac d'école (sac à dos) de préférence en toile avec fermeture-éclair (assez grand pour contenir des cahiers)

**Collations suggérées pour la classe :** Fruits frais, légumes frais, fromage.

**à garder à la maison :** Jouets personnels, bijoux (à vos risques), gomme, chocolat, bonbons.





**FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021**

**MATERNELLE - 5 ANS**

Montant à régler à l'école pour les frais de photocopies (reprographie) pour l'année scolaire: 16 \$

Si vous désirez acheter de l'école les fournitures scolaires\* requises pour l'année, cochez et ajoutez 14 \$

**PHOTOCOPIES FAITES PAR L'ÉCOLE POUR L'ÉLÈVE**

QUANTITÉ	ITEM	PRIX
	Reprographie - documents maison pour l'éveil à la lecture	6,00 \$
	Reprographie - documents maison pour les ateliers savants	6,00 \$
	Reprographie - documents maison pour les arts plastiques	4,00 \$
	<b>Total reprographie :</b>	<b>16,00 \$</b>
<b>*FOURNITURES SCOLAIRES À ACHETER (par le parent ou de l'école)</b>		
2	*Boîte de 16 crayons feutres lavables, pointe large (113801)	6,55 \$
1	*Boîte de 12 crayons de bois de couleur (117072)	1,30 \$
2	*Bâtons de colle grand format, 40g (113783)	1,50 \$
4	*Reliures à attaches (duo-tangs) en carton (un rouge-113856, un jaune-113853, un vert-113857, un bleu-113854)	0,80 \$
1	*Reliure à attaches (duo-tang) en plastique -2 pochettes (GCN30000)	0,50 \$
1	*Cartable à anneaux 1 pouce blanc - avec pochette avant (113747)	2,15 \$
2	*Porte-crayons en plastique (STP61605S12C)	1,20 \$
	<b>Total fournitures scolaires (à se procurer par le parent ou acheter de l'école):</b>	<b>14,00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL (photocopies et fournitures scolaires)</b>		<b>30,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.

**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant.

1	paire d'espadrilles à velcro que votre enfant pourra laisser en classe en tout temps
1	serviette de plage pour les périodes de détente
	Des vêtements de rechange : sous-vêtement, chandail, pantalon et bas
1	sac d'école (sac à dos) de préférence en toile avec fermeture-éclair (assez grand pour contenir cahiers)

C...ations suggérées pour la classe : Fruits frais, légumes frais, fromage.

À garder à la maison : Jouets personnels, bijoux (à vos risques), gomme, chocolat, bonbons.



FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021		
PREMIÈRE ANNÉE		
CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Français	Cahier d'écriture Écolo #6C (116125)	1,90 \$
Français	Alphabétik 1, A et B (113570)	15,25 \$
Français	Cahier de calligraphie Pico et compagnie script (025012)	6,35 \$
Mathématique	Numérik 1 cahiers d'exercices A et B (119719)	15,20 \$
	sous-total cahiers d'exercices	43,70 \$
Anglais	Matériel maison	2,80 \$
Arts plastiques	Documents reproductibles	1,90 \$
ECR	Documents reproductibles	1,00 \$
Français	Documents reproductibles	5,00 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,00 \$
Sciences	Documents reproductibles	1,60 \$
Univers social	Documents reproductibles	1,00 \$
	sous-total reprographie	16,30 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>60,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.

ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE	28 AOÛT 2020
Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.	
<u>Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.</u>	
12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin	
24 crayons de couleurs de bois, de marque « Crayola » (ou l'équivalent), à tailler à la maison, à identifier et à ranger dans un des 2 étuis demandés	
2 surligneurs (1 jaune, 1 vert)	
3 crayons effaçables à sec à prise mince	
2 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)	
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin	
2 bâtons de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin	
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas à bouts pointus (ceux de l'an dernier peuvent convenir)	
2 étuis ou boîtes de plastique pour les crayons	
10 reliures à attaches (duo-tang) : orange, vert, jaune, rouge, noir, gris, blanc, bleu foncé, bleu pâle, mauve	
1 reliure à attaches avec pochettes	
1 crayon feutre noir permanent à pointe fine, de marque "Sharpie"	
1 pochette à velcro perforée en plastique	
2 grands sacs, de marque « Ziploc » (ou l'équivalent)	
1 sac d'école avec pochette indépendante pour mettre la collation	
ÉDUCATION PHYSIQUE: À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.	



## FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

**DEUXIÈME ANNÉE**

**CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE**

MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Français	Alphabétique 2, A et B, avec recueil (119083)	17,15 \$
Mathématique	Numérique 2 cahiers d'exercices A et B (118847)	15,05 \$
	sous-total cahiers d'exercices	37,20 \$
Anglais	Matériel maison	2,80 \$
Arts plastiques	Documents reproductibles	1,90 \$
ECR	Documents reproductibles	1,00 \$
Français	Documents reproductibles	5,00 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,00 \$
Sciences	Documents reproductibles	3,10 \$
Univers social	Documents reproductibles	1,00 \$
	sous-total reprographie	17,80 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>55,00 \$</b>

**IMPORTANT : Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.**

**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE**

**28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

**Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.**

1	12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin
2	24 crayons de couleurs, de marque « Crayola » (ou l'équivalent), à tailler à la maison, à identifier et à ranger dans un des 2 étuis demandés
3	3 surligneurs (2 jaunes, 1 bleu)
4	2 stylos rouges
5	2 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
6	2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
7	2 bâtons de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
8	1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
9	1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement
10	2 étuis pour les crayons (pas de boîte en plastique)
11	6 reliures à attaches (duo-tangs) en plastique de couleurs variées avec 3 attaches et de 4 avec pochettes intérieures, dont 1 rouge pour l'anglais
12	2 cartables (cahier à anneaux) de 1 po. avec pochettes intérieures (carton rigide, pas de fermeture éclair)
13	20 protège-feuilles en plastique 8 1/2 X 11
14	2 grands sacs, de marque « Ziploc » (ou l'équivalent)
15	1 sac d'école avec pochette indépendante pour mettre la collation
16	Dès septembre, prévoir des chaussures (espadrilles) pour l'extérieur
17	<b>ÉDUCATION PHYSIQUE:</b> À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021		
TROISIÈME ANNÉE		
CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda scolaire	5,00 \$
Anglais	Poptropica English - Student Package 3 (025014)	11,65 \$
Français	Zig Zag 3, Cahiers des savoirs et d'activités A et B (119816)	14,10 \$
Mathématique	Tam Tam 3, cahiers des savoirs et d'activités A et B (118880)	15,70 \$
Univers social	Panache 3, cahier d'exercices (119091)	15,00 \$
	sous-total cahiers d'exercices	61,45 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
Arts plastiques	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	2,30 \$
Français	Documents reproductibles	3,45 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,25 \$
Sciences	Documents reproductibles	2,55 \$
	sous-total reprographie	12,55 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>75,00 \$</b>

**IMPORTANT : Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.**

ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE	28 AOÛT 2020
Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.	
<u>Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.</u>	
12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin	
24 crayons de couleurs en bois, de marque « Crayola » (ou l'équivalent), taillés et identifiés	
1 stylo bleu et 1 stylo rouge	
2 surligneurs (1 rose, 1 bleu)	
1 crayon noir permanent, de style Sharpie	
1 crayon marqueur effaçable à sec	
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)	
gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin	
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin	
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas	
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement	
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)	
5 cahiers <u>lignés</u> , de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour l'anglais	
1 cahier <u>quadrillé</u> , de marque Canada (ou l'équivalent)	
5 reliures à attaches (duo-tangs) (1 rouge, 1 vert, 1 bleu, 1 jaune, 1 orange)	
2 cartables (cahiers à anneaux) de 1 pouce, dont 1 pour l'anglais	
20 protège-feuilles en plastique (8 1/2 X 11)	
1 pochette avec velcro, perforée, plastifiée	
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation	
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE: À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.</b>	





## FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021

**QUATRIÈME ANNÉE**

### CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE

MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Poptropica English - Student Package 4 (025015)	11,65 \$
Français	Zig Zag 4, Cahiers A et B (116722)	15,65 \$
Mathématique	Tam Tam 4, cahiers A et B (118883)	15,90 \$
Univers social	Panache 4, cahier d'exercices (118864)	14,95 \$
	sous-total cahiers d'exercices	63,15 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
Arts plastiques	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	1,30 \$
Français	Documents reproductibles	2,75 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,25 \$
Sciences	Documents reproductibles	2,55 \$
	sous-total reprographie	9,85 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>75,00 \$</b>

**IMPORTANT : Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.**

### ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 23 AOÛT 2020

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

#### Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin
24 crayons de couleurs en bois, de marque « Crayola » (ou l'équivalent), à tailler et à identifier à la maison
3 stylos bleus
4 surligneurs (de couleurs différentes)
2 crayons feutres noirs, de style Sharpie, 1 pointe fine et 1 pointe ultra fine
2 crayons effaçables à sec
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
2 bâtons de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
3 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent)
10 reliures à attaches (duo-tangs), à 3 attaches, de couleurs variées
1 cartable (cahier à anneaux) de 1 ½ pouce (idéalement, anneau en D)
10 séparateurs en carton (facilite l'autonomie des enfants à écrire eux-mêmes sur les onglets)
1 paquet de 50 feuilles lignées à 3 trous
1 reliure à attaches (duo-tang) à 3 attaches à pochette
1 pochette avec velcro, perforée, plastifiée
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE: À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.</b>



CINQUIÈME ANNÉE		
CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Poptropica English - Student Package 5 (025016)	11,75 \$
Mathématique	Décimale 5, cahiers A et B (116719)	15,95 \$
	sous-total cahiers d'exercices	32,70 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	2,00 \$
Français	Cahier maison	3,10 \$
Français	Documents reproductibles	12,00 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,00 \$
Sciences	Documents reproductibles	4,00 \$
Univers social	Documents reproductibles	4,20 \$
	sous-total reprographie	29,30 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>62,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.

**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin
1 ensemble de crayons de couleur en bois
1 ensemble de crayons feutre
1 stylo bleu, 2 stylos rouges
2 surligneurs (de couleurs différentes)
1 crayon feutre noir, style Sharpie (ou l'équivalent), pointe fine
1 crayon feutre noir effaçable à sec
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 ruban correcteur
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement
1 ensemble géométrique (rapporteur, compas)
1 paquet de feuilles autocollantes de marque « Post-it » ou l'équivalent
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
8 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour le cours d'anglais
2 cahiers <u>quadrillés</u> , de marque « Canada » (ou l'équivalent) pour les mathématiques
1 cahier spiral ligné
6 reliures à attaches (duo-tangs), de couleurs variées
2 cartables (cahier à anneaux) de 1 pouce
1 paquet de séparateurs
20 pochettes protectrices
1 paquet de feuilles mobiles (200 feuilles)
1 chemise-pochette
1 pochette en plastique avec velcro
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE:</b> À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



FOURNITURES SCOLAIRES 2020-2021		
SIXIÈME ANNÉE		
CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Poptropica English - Student Package 6 (025017)	11,60 \$
Français	Arobas 6, cahier des savoirs et activités A et B (119814)	16,05 \$
Mathématique	Décimale 6, cahier des savoirs et activités A et B (119813)	16,20 \$
	sous-total cahiers d'exercices	48,85 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	1,50 \$
Français	Documents reproductibles	3,05 \$
Mathématique	Documents reproductibles	3,00 \$
Sciences	Documents reproductibles	3,50 \$
Univers social	Documents reproductibles	4,10 \$
	sous-total reprographie	16,15 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>65,00 \$</b>

**IMPORTANT :** Cette somme devra être remise en argent dès la rentrée dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou payée par internet, en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre facture / état de compte. Les chèques ne seront pas acceptés.

ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE	28 AOÛT 2020
Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.	

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

12 crayons de plomb HB, aiguisés, à renouveler au besoin
24 crayons de couleurs en bois, de marque « Crayola » (ou l'équivalent), à tailler et à identifier à la maison
1 ensemble de crayons de feutre
2 stylos
2 surligneurs (de couleurs différentes)
1 crayon feutre noir permanent, style Sharpie, pointe fine
1 marqueur effaçable à sec, pointe fine
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement
1 ruban correcteur
1 paquet de feuilles autocollants, de marque Post-it (ou l'équivalent)
1 ensemble de géométrie (un bon qui servira aussi pour le secondaire) avec compas et rapporteur d'angles inclus (incolore)
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
7 cahiers <u>lignés</u> , de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour l'anglais
1 cahier <u>quadrillé</u> , de marque « Canada » (ou l'équivalent)
8 reliures à attaches (duo-tangs), <u>avec pochettes</u>
3 cartables (cahier à anneaux) de 1 pouce, dont 1 pour l'anglais
20 pochettes protectrices transparentes perforées
1 paquet de 10 séparateurs
1 paquet de feuilles mobiles <u>lignées</u> à 3 trous
1 paquet de feuilles mobiles <u>quadrillées</u> à 3 trous
2 chemises à 2 pochettes
1 cahier ligné à reliure spirale
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE:</b> À apporter dès la rentrée : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



concentration sportive et artistique (CSA) - 3e / 4e ANNÉE		
CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	My Clues 4, Activity Book B (111734)	15,40 \$
Français	Au programme, cahier des savoirs (3e: 116110 / 4e: 116109-NOU)	13,30 \$
Mathématique	Caméléon, cahier d'apprentissage A et B (3e: 116107 / 4e: 116117)	16,70 \$
Univers social	Panache, cahier d'exercices (3e: 119091 / 4e: 118864)	14,95 \$
	sous-total cahiers d'exercices	65,35 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	3,15 \$
Français	Documents reproductibles (ateliers d'écriture et vocabulaire)	6,50 \$
Mathématique	Documents reproductibles (fiches devoir Caméléon)	7,50 \$
Sciences	Documents reproductibles	5,50 \$
Univers social	Documents reproductibles	1,00 \$
	sous-total reprographie	24,65 \$
	SOUS-TOTAL	90,00 \$
	*Frais de CSA	390,00 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>480,00 \$</b>

\*Frais de CSA: Dans le contexte d'incertitude actuel de la pandémie du Covid-19, l'école se réserve le droit d'augmenter les frais de transport CSA facturés aux parents si les recommandations de la santé publique impose des mesures de distanciation sociale lors des déplacements en autobus.

**IMPORTANT** : Le paiement devra être fait dès la rentrée. En argent ou chèque, dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou par paiement internet en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre état de compte.

ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE

28 AOÛT 2020

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

12 crayons au plomb aiguisés ou porte-mine (avec paquets de mines en quantité suffisante)
1 ensemble de crayons de couleurs en bois (minimum 24)
1 ensemble de crayons feutre
2 stylos (1 rouge, 1 bleu)
2 surligneurs (suggestion 1 rose et 1 bleu)
1 paquet d'étiquettes collantes blanches afin d'identifier les cahiers
1 crayon permanent de style Sharpie noir (pointe fine)
1 crayon permanent de style Sharpie noir (pointe ultra fine)
1 paquet de feuillets autocollants 1 1/2 " X 1" (style Post-it)
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm)
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
8 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour le cours d'anglais
10 reliures à attaches (duo-tangs), de couleurs variées, SANS POCLETTE
3 cartables (cahier à anneaux) de 1 pouce, dont 1 pour l'anglais avec pochette plastique sur le dessus
25 protège-feuilles en plastique (8 1/2 x 11)
1 paquet de séparateur pour cartables (10 onglets)
1 paquet de feuilles mobiles (100 feuilles)
1 couverture de présentation à pochette double (pochette message)
1 clé USB
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b> : À prévoir lors des cours d'éducation physique : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.





concentration sportive et artistique (CSA) - CINQUIÈME ANNÉE

CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE

MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Poptropica English - Student Package 5 (025016)	11,75 \$
Français	Arob@s 5, cahier d'activités A et B (116718)	16,05 \$
Mathématique	Décimale 5, cahiers A et B (116719)	15,95 \$
	sous-total cahiers d'exercices	48,75 \$
Anglais	Documents reproductibles	4,00 \$
ECR	Documents reproductibles	6,25 \$
Français	Documents reproductibles	6,00 \$
Mathématique	Documents reproductibles	9,00 \$
Sciences	Documents reproductibles	6,50 \$
Univers social	Documents reproductibles	9,50 \$
	sous-total reprographie	41,25 \$
	SOUS-TOTAL	90,00 \$
	*Frais de CSA	390,00 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>480,00 \$</b>

\*Frais de CSA: Dans le contexte d'incertitude actuel de la pandémie du Covid-19, l'école se réserve le droit d'augmenter les frais de transport CSA facturés aux parents si les recommandations de la santé publique impose des mesures de distanciation sociale lors des déplacements en autobus.

**IMPORTANT** : Le paiement devra être fait dès la rentrée. En argent ou chèque, dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou par paiement internet en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre état de compte.

ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

Crayons au plomb aiguisés ou porte-mine (avec paquets de mines en quantité suffisante)
1 ensemble de crayons de couleurs en bois (minimum 24)
1 ensemble de crayons feutres
1 stylo rouge
1 surligneur
2 marqueurs permanents, de style Sharpie (ou l'équivalent)
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm), rigide et transparente idéalement
2 rouleaux de ruban adhésif transparent
1 ensemble géométrique (rapporteur, compas)
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
10 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour le cours d'anglais
10 reliures à attaches (duo-tangs), de couleurs variées
1 cartable (cahier à anneaux) de 1 pouce pour l'anglais
9 chemises format légal 9 1/2 X 14 1/2 (3 couleurs différentes)
20 protège-feuilles en plastique (8 1/2 x 11)
1 paquet de feuilles mobiles (200 feuilles)
1 duo-tang pochette
1 cahier spiralé quadrillé 5 mm (80 pages)
1 clé USB
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
ÉDUCATION PHYSIQUE: À prévoir lors des cours d'éducation physique : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



concentration sportive et artistique (CSA) - 5e / 6e ANNÉE

CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE		
MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Special Delivery B (1.16167)	14,60 \$
Mathématique	Décimale - cahier des savoirs et d'activités (5e: 1.16719 / 6e: 1.19813)	16,20 \$
	sous-total cahiers d'exercices	35,80 \$
Actualité revue	Documents reproductibles	7,00 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	4,50 \$
Français	Cahier maison	2,60 \$
Français	Documents reproductibles	16,75 \$
Mathématique	Documents reproductibles	7,65 \$
Sciences	Documents reproductibles	6,00 \$
Univers social	Documents reproductibles	8,70 \$
	sous-total reprographie	54,20 \$
	SOUS-TOTAL	90,00 \$
	*Frais de CSA	390,00 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>480,00 \$</b>

\*Frais de CSA: Dans le contexte d'incertitude actuel de la pandémie du Covid-19, l'école se réserve le droit d'augmenter les frais de transport CSA facturés aux parents si les recommandations de la santé publique impose des mesures de distanciation sociale lors des déplacements en autobus.

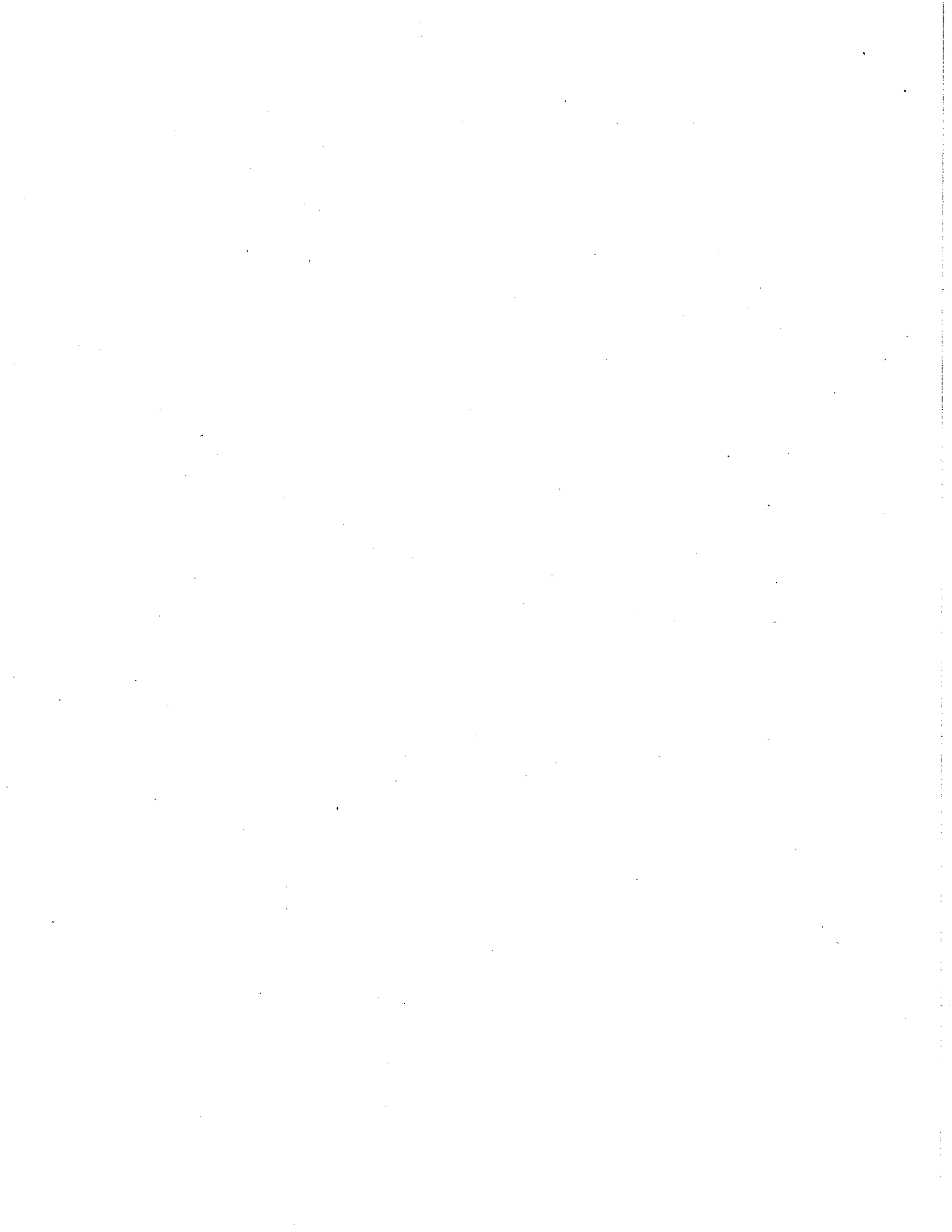
**IMPORTANT** : Le paiement devra être fait dès la rentrée. En argent ou chèque, dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou par paiement internet en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre état de compte.

**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

Crayons HB aiguisés ou porte-mine (avec paquets de mines en quantité suffisante)
1 ensemble de crayons de couleurs en bois (minimum 24)
1 ensemble de crayons feutre
2 stylos (couleurs au choix)
2 surligneurs de couleurs différentes
1 marqueur permanent noir, pointe fine, de type « Sharpie »
2 marqueurs effaçables à sec, pointe fine (couleurs au choix), de marque Pentel (ou l'équivalent)
1 paquet de feuillets autocollants 1 ½ " X 1" (style Post-it)
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm)
1 ensemble de géométrie (un qui servira aussi pour le secondaire) avec compas et rapporteur d'angles inclus
12 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour le cours d'anglais
1 cahier quadrillé, de marque « Canada » (ou l'équivalent)
1 cahier spiralé quadrillé 5 mm (80 pages)
1 cahier spirale ligné (au moins 80 pages)
8 reliures à attaches (duo-tangs), de couleurs variées, AVEC POCLETTE, dont 1 pour l'anglais
2 cartables (cahier à anneaux) de 1 pouce
3 chemises format légal 9 ½ X 14 ½ (couleurs différentes)
20 pochettes protectrices transparentes perforées
1 paquet de feuilles mobiles quadrillées (100 feuilles)
2 paquets de séparateurs (paquets de 5)
1 sac d'école, idéalement avec pochette indépendante pour mettre la collation
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b> : À prévoir lors des cours d'éducation physique : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



concentration sportive et artistique (CSA) - SIXIÈME ANNÉE

CAHIERS D'EXERCICES : CES ACHATS SONT FAITS PAR L'ÉCOLE

MATIÈRES	TITRES	PRIX
	Agenda	5,00 \$
Anglais	Special Delivery B (116167)	14,60 \$
Français	Au programme... en français 6, cahier des savoirs (116134)	13,35 \$
Mathématique	Décimale 6 - cahier des savoirs et d'activités (119813)	16,20 \$
	sous-total cahiers d'exercices	49,15 \$
Actualité revue	Documents reproductibles	7,00 \$
Anglais	Documents reproductibles	1,00 \$
ECR	Documents reproductibles	4,50 \$
Français	Documents reproductibles	6,00 \$
Mathématique	Documents reproductibles	7,65 \$
Sciences	Documents reproductibles	6,00 \$
Univers social	Documents reproductibles	8,70 \$
	sous-total reprographie	40,85 \$
	SOUS-TOTAL	90,00 \$
	Frais de CSA	390,00 \$
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>480,00 \$</b>

\*Frais de CSA: Dans le contexte d'incertitude actuel de la pandémie du Covid-19, l'école se réserve le droit d'augmenter les frais de transport CSA facturés aux parents si les recommandations de la santé publique impose des mesures de distanciation sociale lors des déplacements en autobus.

**IMPORTANT** : Le paiement devra être fait dès la rentrée. En argent ou chèque, dans une enveloppe cachetée et bien identifiée au nom de votre enfant ou par paiement internet en utilisant le numéro de référence qui apparaît sur votre état de compte.

**ARTICLES NÉCESSAIRES QUE VOUS DEVEZ VOUS PROCURER POUR LA RENTRÉE, LE 28 AOÛT 2020**

Tous les articles nécessaires doivent être identifiés au nom de l'enfant. Ils doivent être en classe pour la rentrée. Tous les vêtements doivent être propres, faciles à enfiler et identifiés au nom de l'enfant. Les marques pour le matériel de votre enfant sont suggérées pour leur durabilité et leurs qualités. Les équivalents sont acceptés.

Vous pouvez utiliser le matériel excédentaire de l'année précédente.

Crayons au plomb aiguisés ou porte-mine (avec paquets de mines en quantité suffisante)
1 ensemble de crayons de couleurs en bois (minimum 24)
1 ensemble de crayons feutre
2 stylos (couleurs au choix)
2 surligneurs
1 marqueur permanent noir, pointe fine, de type « Sharpie »
1 crayon effaçable pointe fine, couleur au choix
1 paquet de feuillets autocollants 1 ½ " X 1" (style Post-it)
1 taille-crayons avec boîtier récupérateur, de marque « Staedler » (ou l'équivalent)
2 gommes à effacer blanches, de marque « Staedtler » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 bâton de colle jumbo (40 g), de marque « Pritt » (ou l'équivalent), à renouveler au besoin
1 paire de ciseaux droitier ou gaucher, selon le cas
1 règle graduée en centimètres et en millimètres (de 30 cm) ET 1 règle de 15 cm
1 rouleau de ruban adhésif transparent
1 ensemble de géométrie (un bon qui servira aussi pour le secondaire) avec compas et rapporteur d'angles inclus
2 étuis en tissu pour les crayons (pas de boîte en plastique)
16 cahiers lignés, de marque « Canada » (ou l'équivalent), dont 1 pour le cours d'anglais
14 reliures à attaches (duo-tangs), de couleurs variées, AVEC POCLETTE
2 cartables (cahier à anneaux) de 1 pouce, dont 1 pour l'anglais
6 chemises format légal 9 ½ X 14 ½ (couleurs différentes)
10 protège-feuilles en plastique (8 1/2 x 11)
1 paquet de feuilles mobiles (100 feuilles)
2 cahiers spiralés quadrillés 5 mm (80 pages)
1 cahier spirale ligné (au moins 80 pages)
1 clé USB
ÉDUCATION PHYSIQUE: À prévoir lors des cours d'éducation physique : 1 pantalon court, 1 chandail à manches courtes, des espadrilles à semelles qui ne marquent pas et un sac en tissu bien identifié.



# SERVICE DE GARDE ÉCOLE DES BERGES

## JOURNÉE PÉDAGOGIQUE 2020-2021

	Pédagogique 2020-2021	frais	frais	total
DATE		Activités	Autobus	
21 Septembre	Lü	15.00	0	15.00
9 Octobre	Aquaterre	11.00	0	11.00
19 Novembre	Cinéma	8.00	3.50	11.50
20 Novembre	Marché de Noël	0	0	0
5 Janvier	Brunch & Pyjama	6.00	0	6.00
25 Janvier	Journée science	0	0	0
19 Février	Glissade Tewksburry	13.50	4.00	17.50
8 Mars	Tacots Tactiques	13.00	0	13.00
16 Avril	Vie de quartier	7.00	0	7.00
26 Avril*	Confection de masques	0	0	0
7 Mai**	Maizeret Pique-Nique	0	3.50	3.50
1 Mai	Requin Nomade	12.50	0	12.50
7 juin***	Beach party & Hot dog	2.00	0	2.00
	<b>Grand total :</b>	<b>88.00</b>	<b>11.00</b>	<b>99.00</b>

► Les frais de garde de 14 \$ par journée pédagogique ne sont pas inclus.

► Ces sorties peuvent être déplacées ou annulées en raison de la température ou pour d'autres contretemps.

\* 1<sup>ère</sup> journée pédagogique annulée en cas de fermeture

\*\* 2<sup>ème</sup> journée pédagogique annulée en cas de fermeture

\*\*\* 3<sup>ème</sup> journée pédagogique annulée en cas de fermeture





## Temps de spécialité 2020-2021

### Régulier

	Anglais	Musique	Éducation physique
Mat 4 ans	0	0,5 + 0,5	0,5 + 0,5
Mat 5 ans	0	0,5 + 0,5	0,5 + 0,5
1 <sup>ère</sup>	2	3	4
2 <sup>e</sup>	2	3	4
3 <sup>e</sup>	3	2	4
4 <sup>e</sup>	3	2	4
5 <sup>e</sup>	3 + 1 enrichi	2	4
6 <sup>e</sup>	3 + 1 enrichi	2	4
Accueil	2	3	4

En bout de ligne, les élèves du régulier se voient ajouter 36 heures d'anglais supplémentaires au cours de leur passage au primaire.

### CSA

	Anglais	Musique	Éducation physique
3-4	3	2	1
5	4 +2 (enrichi 1 étape)	2	6 blocs 120 min pm
6	4 +2 (enrichi 1 étape)	2	6 blocs 120 min pm

Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont 4 périodes d'anglais à l'horaire et 2 périodes supplémentaires pendant 1 étape. Ils ont aussi 6 blocs de 2 heures dans certains après-midi à l'horaire ce qui équivaut à 40 minutes par cycle.

Les élèves du CSA se voient ajouter 60 heures d'anglais supplémentaires au cours de leur passage et 12 heures d'éducation physique.



## Annexe 1

### Tarification pour les élèves du régulier

#### Tarification

---

Tarification : pour les enfants de la maternelle (4 ans) à la sixième année.

Le tarif pour toutes les journées régulières est de 8,50 \$ maximum par jour pour un total maximum de 5 heures. Pour avoir droit à ce tarif, votre enfant doit fréquenter le service de garde au moins 2 périodes par jour, minimum trois jours par semaine.

Ce tarif est subventionné par le ministère de l'Éducation et sera indexé tous les 1<sup>er</sup> janvier.

L'élève déclaré avec un statut régulier le 30 septembre au ministère de l'Éducation conservera un statut de régulier pendant toute l'année scolaire, peu importe sa fréquentation, qu'il soit en garde partagée ou non ou que sa fréquentation soit modifiée durant l'année.

Période du matin 7h15 à 8h15	4,25\$
Période du dîner 10h40 à 13h	4,25\$
Période du soir 15h15 à 17h45	4,25\$
Transition maternelle 10h40 à 11h30	3,90\$
Maximum par jour pour 2 périodes ou plus	8.50\$

#### Tarification pour les journées pédagogiques

---

- Le tarif pour les journées pédagogiques est de 14 \$\* par jour, pour un maximum de 10 heures.  
*\*Des frais d'activités et de sorties peuvent s'ajouter à ce tarif.*

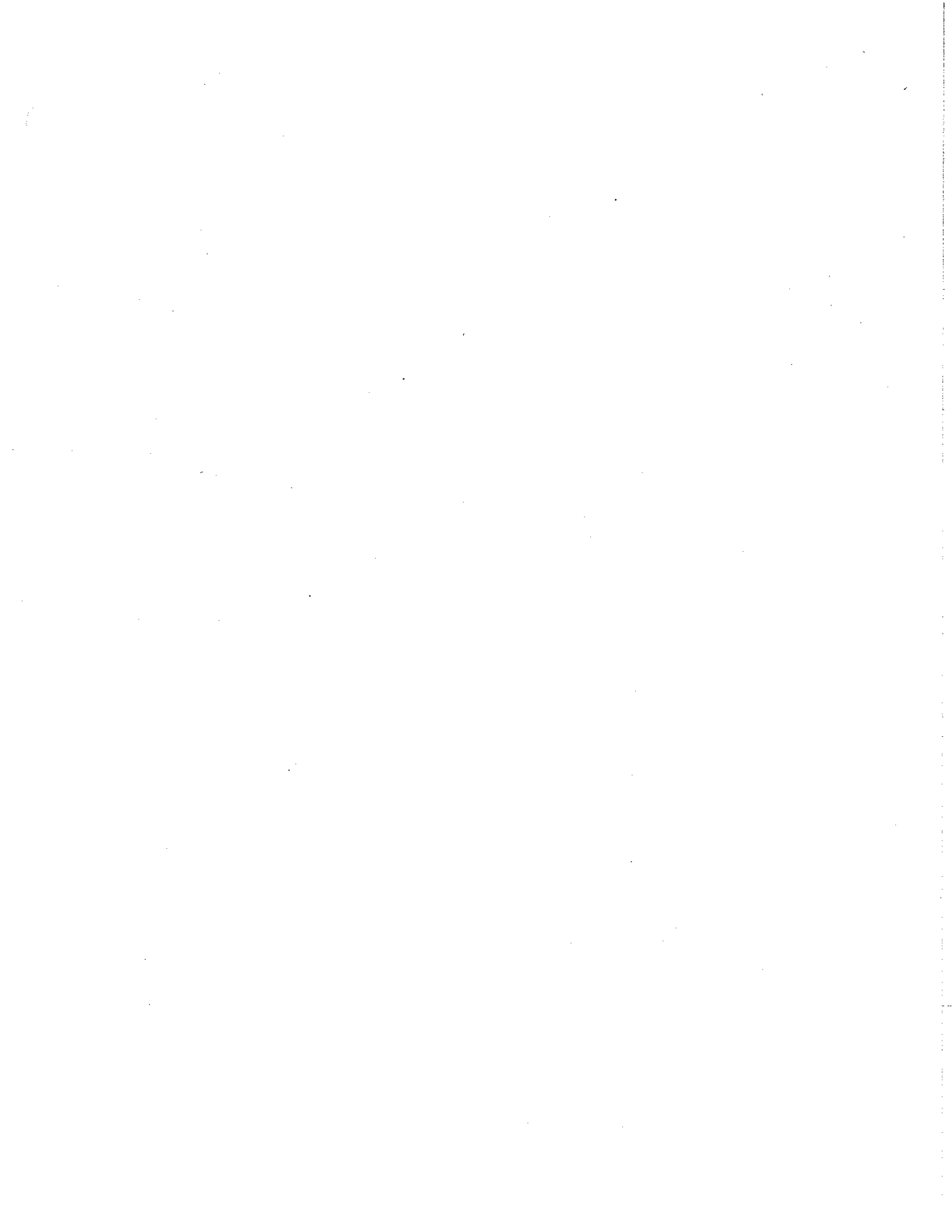
#### Reçus pour fins d'impôt :

---

- Les reçus aux fins d'impôt sont remis au mois de février de chaque année, ceux-ci seront faits au nom du payeur (signataire du chèque ou la personne à qui est attribuée le numéro de référence pour le paiement internet). Nous ne pourrions pas faire de modification de payeur sur le reçu d'impôt. **Votre numéro d'assurance sociale doit obligatoirement figurer sur votre relevé fiscal.**
- Si vous désirez un reçu ou un document officiel, faites-en la demande par écrit et glissez-la dans la boîte aux lettres. Il nous fera plaisir de vous transmettre votre reçu.

## Annexe 2

### Tarification pour les élèves du CSA



## Tarification

Le tarif pour toutes les journées régulières de classe est de 8,50 \$/maximum par jour pour un maximum de 5 heures. Pour avoir droit à ce tarif, votre enfant doit fréquenter le service de garde au moins 2 périodes par jour, minimum trois jours par semaine.

Ce tarif est subventionné par le ministère de l'Éducation et sera indexé le 1<sup>er</sup> janvier.

L'élève déclaré avec un statut régulier le 30 septembre au ministère de l'Éducation conservera un statut de régulier pendant toute l'année scolaire, peu importe sa fréquentation, qu'il soit en garde partagée ou non ou que sa fréquentation soit modifiée durant l'année.

Période du matin : 7 h 15 à 8 h 15	4,25\$
Période du midi	3\$
Mercredi PM	4,25\$ par mercredi
Maximum par jour pour 2 périodes ou plus	8.50\$

## Tarification pour les journées pédagogiques

- Le tarif pour les journées pédagogiques est de 14 \$\* par jour, pour un maximum de 10 heures.

*\*Des frais d'activités et de sorties peuvent s'ajouter à ce tarif.*

## Reçus pour fins d'impôt :

- Les reçus aux fins d'impôt sont remis au mois de février de chaque année, ceux-ci seront faits au nom du payeur (signataire du chèque ou la personne à qui est attribuée le numéro de référence pour le paiement internet). Nous ne pourrons pas faire de modification de payeur sur le reçu d'impôt. **Votre numéro d'assurance sociale doit obligatoirement figurer sur votre relevé fiscal.**
- Si vous désirez un reçu ou un document officiel, faites-en la demande par écrit et glissez-la dans la boîte aux lettres. Il nous fera plaisir de vous transmettre votre reçu.

